



DÉVELOPPEMENT RURAL  
**DES UNITÉS DE  
TRANSFORMATION  
AGRICOLE  
À L'ABONDON**

Lire en page 4

LE NOMBRE DE CONTAMINATIONS NE CESSE D'AUGMENTER

# Un durcissement des mesures de prévention n'est pas à écarter

Le président de l'Ordre national des pharmaciens d'officine et membre du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (Covid-19), Dr Abdelkrim Touahria a fait état, hier mardi à Alger, d'un probable recours, dans les prochains jours, par le gouvernement, au durcissement des mesures de lutte contre le Coronavirus (Covid-19). Lire en page 3



DÉCOLONISATION DU SAHARA OCCIDENTAL

**L'UNION AFRICAINE  
PRÉOCCUPÉE PAR  
LES CONSÉQUANCES DE  
L'AGRESSION MAROCAINE**

Lire en page 2



## Accidents de la route

**40 morts et 1.251 blessés en une semaine**

Quarante (40) personnes ont trouvé la mort et 1.251 autres ont été blessées dans 1.096 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 8 au 14 novembre à travers le pays, selon un bilan établi mardi par les services de la Protection civile.



## Djelfa

**Respect total des mesures préventives contre la Covid-19**

Les mesures de prévention entreprises ces deux derniers jours par les autorités de la wilaya de Djelfa pour faire face à la propagation de la Covid-19 sont totalement respectées par les citoyens, a-t-on constaté.

## Béchar

**Démantèlement d'un réseau de narcotrafiquant**

Un réseau de 7 individus, dont 2 femmes, a été démantelé à Béchar par les éléments du service régional de lutte antidrogue qui ont saisi en leur possession une quantité de 1,4 quintal de kif traité.



Décolonisation du Sahara occidental

# L'Union africaine préoccupée par les conséquences de l'agression marocaine

**Au Sahara occidental occupé, «la guerre se poursuivra», tant que l'ONU se soustrait à ses responsabilités, d'autant que l'organisation n'a pas fait pression sur le Maroc pour qu'il s'inscrive dans la légalité internationale et respecte les accords de 1991, a déclaré Khatri Addouh, membre du Secrétariat national et responsable de l'organisation politique du Front Polisario, dans un entretien avec l'Agence de presse espagnole «EFE», dans les camps des réfugiés sahraouis, rapporté par les médias sahraouis.**



Comme à son habitude, le Maroc continue ses attaques contre les civils sahraouis. (Photo:DR)

Pour Khatri Addouh, le Maroc est responsable de l'effondrement de l'accord de cessez-le-feu signé il y a 29 ans, en raison de son attaque, vendredi dernier, contre un groupe de Sahraouis sans défense à El-Guerguerat. «Nous sommes en état de guerre. Et nous avons été contraints de prendre cette décision», a-t-il affirmé.

Le responsable sahraoui a également souligné que «le peuple de son pays a fait montre de patience pendant près de trois décennies (...). Néanmoins, le Maroc a ressenti l'impunité en raison du manque de sérieux de la part du Conseil de sécurité et de l'absence d'une position décisive du Secrétariat général de l'ONU». Khatri Addouh a adressé ses critiques à la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental (MINURSO), qui n'est pas parvenue à mener à bien sa mission, et au Secrétariat général de l'ONU qui n'a pas «indiqué clairement au Conseil de sécurité l'existence de réelles craintes en raison de la situation actuelle, et d'avoir permis, depuis au moins un an, la démission de l'Envoyé spécial de l'ONU pour le Sahara occidental, Horst Kohler, ce qui a généré une impasse du processus politique».

Sur le terrain, le ministère de la Défense sahraoui a annoncé, lundi, que les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené des attaques intensives sur les retranchements des soldats de l'armée d'occupation marocaine le long du mur de séparation à El-Guerguerat. Selon le communiqué militaire (N° 04), «les unités de l'APLS ont mené, lundi, des attaques intensives le long du mur de la honte marocain, dont le bombardement

des retranchements des forces d'invasion marocaines», a-t-il indiqué. «Les frappes ont ciblé le

point d'alerte 71 dans le secteur Haouza, la base n° 04 du secteur Amgala, en sus du bombardement

de la base n° 20 près d'El Rous Essebti et du point d'alerte 191 du secteur de Farsia, ciblé deux fois», précise la même source. Les attaques ont également ciblé «la base n° 12 du bataillon 47 dans le secteur Oum Dreyga et la base n° 04 du bataillon 63 dans le secteur Bakari», ajoute le communiqué. Le ministère de la Défense sahraoui a affirmé dans son communiqué que «les braves unités de l'APLS continuent de bombarder les retranchements de l'ennemi le long du mur de la honte». Lors de son audience avec l'ambassadeur de la RASD en Ethiopie et représentant permanent auprès de l'Union africaine, Lamine Abaali, au siège de la Commission de l'UA à Addis Abeba, Moussa Faki, président de la Commission, a exprimé sa profonde préoccupation suite aux derniers développements survenus dans la région d'El-Guerguerat, qu'il suit de près.

La cause sahraouie a trop duré d'où l'impératif de son règlement en tant que question de décolonisation en premier lieu, tout en appuyant les efforts de l'ONU dans ce sens», a-t-il déclaré. Lamine Baali a informé le haut commissaire de l'UA des mesures unilatérales prises par le Maroc à El-Guerguerat, et donnant lieu à la violation éhontée de l'accord de cessez-le-feu et le déclenchement, 29 ans après, d'un affrontement militaire.

L'ambassadeur sahraoui a évoqué les causes profondes à l'origine de la tension qui sévit à El-Guerguerat et la manière avec laquelle le Maroc a fait plonger la zone dans les affres de la guerre. Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) a condamné l'agression contre des civils sahraouis par les forces militaires marocaines dans la région d'El-Guerguerat, appelant la France à cesser son

## Mali

### Boukadoum appelle à hâter la mise en œuvre de l'Accord d'Alger

Par la voix de son ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, l'Algérie juge très encourageants, les derniers développements dans la situation au Mali, à travers l'inclusion de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, dans la Charte et la Feuille de route de la Transition, ainsi que l'implication des mouvements signataires dans le processus de la mise en place des organes de la Transition et plus particulièrement leur entrée au Gouvernement.

«Je réitère aujourd'hui l'engagement de l'Algérie, en sa qualité de chef de file de la médiation internationale et de présidente du Comité de suivi de l'accord de paix (CSA), à tout entreprendre pour poursuivre la mise en œuvre de l'Accord durant cette période délicate», a déclaré, lundi, Sabri Boukadoum à l'ouverture de la 4<sup>e</sup> session ordinaire du CSA tenue à Bamako. Le chef de la diplomatie algérienne, a rappelé que le Président Abdelmadjid Tebboune, a souligné tout l'intérêt qu'il attache à l'application intégrale de l'Accord en tant que seule voie à même de permettre au Mali de préserver durablement sa stabilité et de relever les défis multiples auxquels il fait face. A ce propos, il a noté que «l'Algérie qui a déployé d'importants efforts pour la stabilisation du Mali à travers la conclusion de l'Accord, et pour la préservation de la stabilité de ce pays frère durant les derniers mois, s'est engagée à apporter son accompagnement à la Transition en cours».

Dans ce contexte, «il serait important que vos travaux aboutissent dans un temps raisonnablement court au parachèvement de la mise en œuvre des actions prioritaires héritées des sessions précédentes», a dit le ministre en s'adressant aux participants. «Nous pensons que le contexte actuel offre une excellente opportunité pour que la Partie malienne se projette sur les étapes restantes de la mise en œuvre de l'Accord à travers l'élaboration d'une nouvelle feuille de route adaptée aux objectifs et au calendrier de la Transition», a-t-il préconisé à ce propos.

Le ministre des Affaires étrangères relève que «la mise en œuvre de l'Accord reste intimement liée à son environnement. Un environnement déjà complexe aux plans communautaires, sécuritaires, politiques et économiques, auquel est venu se greffer une crise sanitaire du Covid-19». Il souligne la persistance de la menace terroriste et d'une myriade de fléaux connexes. Il appelle à la contribution des partenaires pour l'accompagnement des programmes destinés à l'amélioration des conditions de vie des Maliens, à l'encouragement du retour des réfugiés et à la réinsertion des ex-combattants dans la vie socio-économique.

L.A.

## REPÈRE

## APN

### Adoption du projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre l'enlèvement

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, mardi à Alger, le projet de loi relatif à la protection et la lutte contre les crimes d'enlèvement et ce lors d'une séance plénière présidée par M. Slimane Chenine, président de l'APN, en présence du ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

Ce projet criminalisant toutes les formes d'enlèvement, s'inscrit dans le cadre de l'adaptation permanente de la législation nationale à l'évolution des formes des crimes d'enlèvement qui constituent une atteinte à la sécurité publique.

Ce texte qui englobe 54 articles, prévoit des peines sévères allant jusqu'à la perpétuité ou la peine capitale selon la gravité du crime commis et ses répercussions, outre une amende allant jusqu'à 2 millions DA.

Ledit projet définit également les circonstances aggravantes qui ont trait à la qualité de l'auteur du crime ou de la victime.

Il définit également les excuses absolutoires et les circonstances atténuantes induisant une suppression ou une atténuation de la peine, s'il est mis délibérément fin à l'enlèvement, en vue de protéger la victime et encourager l'auteur de ce crime à revenir sur son acte.

soutien à la politique expansionniste de l'occupant marocain qui réprime le peuple sahraoui. Samedi, le Président sahraoui, Brahim Ghali a annoncé «la fin de l'engagement au cessez-le-feu signé entre le Front Polisario et le Royaume du Maroc en 1991, suite à l'agression marocaine dans la région d'El-Guerguerat», tenant «l'État d'occupation marocain pleinement responsable des conséquences de son acte militaire».

Lakhdar A.

Voir sur Internet [www.lnr.dz.com](http://www.lnr.dz.com)



Le nombre de contaminations ne cesse d'augmenter

## Un durcissement des mesures de prévention n'est pas à écarter

**Le président de l'Ordre national des pharmaciens d'officine et membre du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (Covid-19), Dr Abdelkrim Touahria a fait état, hier mardi à Alger, d'un probable recours, dans les prochains jours, par le gouvernement, au durcissement des mesures de lutte contre le Coronavirus (Covid-19).**



■ Le Dr Abdelkrim Touahria a pointé du doigt le non-respect des mesures barrières et des règles sanitaires en vigueur. (Photo : D.R)

«De nouvelles mesures de prévention et de protection, plus strictes, seront envisagées très prochainement face au rebond de cette épidémie du Coronavirus (Covid-19)», a-t-il indiqué.

Intervenant sur les ondes de la Chaîne I de la radio algérienne, dont il était l'invité de l'émission

«La matinale», Dr Abdelkrim Touahria a pointé du doigt le non-respect des mesures barrières et des règles sanitaires en vigueur, sans cesse recommandées, afin d'éviter la propagation de la Covid-19.

«Les dernières dispositions supplémentaires de renforcement des mesures de prévention et de protection, engagées par les pouvoirs publics dans la gestion de la crise sanitaire, décidées par le gouvernement, en vigueur depuis hier mardi, s'appuyaient sur des enquêtes épidémiologiques», a affirmé le président de l'Ordre national des pharmaciens d'officine.

Des mesures, a poursuivi Dr Abdelkrim Touahria, qui pourront être appliquées, dans les prochains jours, dans les wilayas, jusque-là épargnées. Suivant, a observé ce membre du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (Covid-19), les résultats des enquêtes épidémiologiques

qu'entreprennent des équipes médicales.

Evoquant le vaccin contre la grippe saisonnière, le président de l'Ordre des pharmaciens fera remarquer que comparativement aux années précédentes, il y a un engouement particulier pour la vaccination antigrippale et ce au vu du contexte sanitaire que connaît le pays. «Le vaccin contient du tétravalent et il est composé de quatre souches pour une meilleure protection», a révélé Dr Abdelkrim Touahria, rappelant que le Coronavirus (Covid-19) est un virus respiratoire qui se propage de façon assez rapide dans un climat froid et certains citoyens expriment une certaine crainte d'être contaminés par le Coronavirus et le virus de la grippe ce qui compliquerait fortement leur état de santé.

Tout en relevant que les quantités de ce vaccin contre la grippe saisonnière sont insuffisantes, l'invité de l'émission «La matinale» a observé que la disponibilité de

ce vaccin dans les pharmacies d'officine cause un souci. D'autant que, a-t-il dit, nous avons énormément de mal à gérer les quotas dont nous avons été destinataires cette année et qui restent très insuffisants en raison de la campagne de sensibilisation axée sur les malades chroniques, les femmes enceintes, les personnes âgées et les enfants.

«La quantité qui devait être importée est de 1,8 million d'unités dont une partie destinée aux structures de santé publique et l'autre distribuée aux pharmacies d'officine», a-t-il poursuivi.

Les autorités sanitaires, a encore observé ce membre du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (Covid-19), ont promis aux pharmaciens qu'elles mettront à leur disposition d'autres quotas de vaccin antigrippal dans les jours à venir pour répondre à la demande grandissante.

Rabah Mokhtari

■ Dr Lyes Merabet, président du SNPSP :

### «Disposer, le plus rapidement possible, des moyens de protection»

Le président du Syndicat national des praticiens de la santé publique, Dr Lyes Merabet, a insisté, hier mardi à Alger, sur l'impérative nécessité de disposer, le plus rapidement possible, de moyens de protection contre l'épidémie du Coronavirus (Covid-19).

«Aujourd'hui, la priorité est de pouvoir disposer, le plus rapidement possible, des moyens de protection, lesquels font actuellement défaut», a-t-il indiqué.

S'exprimant sur les ondes de la Chaîne III de la radio algérienne dont il était l'invité de la rédaction, Dr Lyes Merabet a, à l'occasion, invité les autorités concernées à revoir totalement le circuit de prise en charge des malades et celui de dépistage, de créer les espaces où confiner les personnes testées positives au Coronavirus et d'autres espaces, pour les personnels du secteur de la santé. «Il est nécessaire de créer des endroits destinés aux patients atteints de la Covid-19 avec de grands espaces ouverts et de leur fournir des lits, de l'oxygène et d'autres moyens néces-

saire», a poursuivi ce syndicaliste. Pour l'invité de la rédaction de la Chaîne III de la radio algérienne, cette situation de rebond des cas de Coronavirus (Covid-19) était prévisible. «C'est parce qu'on a été "trop optimiste", en sous-évaluant la situation sanitaire créée par l'épidémie du Coronavirus que l'on n'a pas su répondre convenablement aux dangers qu'elle représente pour les Algériens», a estimé Dr Lyes Merabet. Tirant, au passage, la sonnette d'alarme sur la négligence des citoyens concernant les gestes barrières.

Certaines personnes, a-t-il déploré, ne se rendent pas compte que cette épidémie peut être mortelle, considérant que ce genre de comportement est un crime. «Certains contaminés mènent leur vie normalement alors que les résultats de leurs tests sont positifs», a regretté Dr Lyes Merabet. Relevant qu'après que le nombre des contaminations ait, à un moment, chuté cela a donné l'impression que l'effort consenti au début de l'épidémie n'était plus

nécessaire, entraînant de fait un relâchement à tous les niveaux, y compris en matière de disponibilité de tous les moyens de protection.

Après un calme relatif, a encore observé ce syndicaliste, cette épidémie du Coronavirus (Covid-19) est en train de s'aggraver, chaque jour, avec un flux de malades, de plus en plus important, vers les établissements hospitaliers, y engendrant, a-t-il fait remarquer, une pression, terrible, au détriment de la prise en charge d'autres pathologies. «Tous les services de santé affichent complet, empêchant de placer un malade nécessitant une place en soins intensifs.

Cela indique clairement que la situation est en train de se détériorer et de s'aggraver», a ajouté Dr Lyes Merabet. Estimant qu'on aurait pu, depuis des mois, s'organiser autrement, en aménageant, face à l'urgence du moment, des espaces de soins de grande capacité, gérés par des pools sanitaires pluridisciplinaires.

R.M

#### ARRESTATIONS

#### Incendies des forêts de Gouraya:

#### 19 arrestations et mandats d'arrêt à l'encontre de six personnes

Jusqu'au début de cette semaine, 19 personnes ont été arrêtées et six autres font objet de mandats d'arrêt dont quatre se trouvant à l'étranger pour association de malfaiteurs et incendies volontaires causant des pertes humaines et matériels dans le but de «déstabiliser le pays». C'est ce qu'a, entre autres, fait savoir lundi le procureur général de la République près le tribunal de Cherrhell (wilaya de Tipasa), Kamel Chenoufi.

Intervenant à un point de presse tenu au siège du tribunal puis sur le plateau du Journal officiel de la télévision publique, le procureur de la République a indiqué que les enquêtes enclenchées par les services de police judiciaire des différents services de sécurité suite aux incendies criminels déclenchés simultanément dans la nuit du 6 au 7 novembre dans différentes forêts, ont conduit à l'arrestation de 19 personnes suspectées du crime avec la complicité d'autres personnes activement recherchées. «Les services de la Gendarmerie nationale et de la sûreté de wilaya de Tipasa ont mené, suite à l'ouverture d'une instruction judiciaire, des enquêtes et de larges investigations pour déterminer les causes du déclenchement simultané des incendies à travers plusieurs régions de la wilaya, causant la mort de deux personnes, en plus de dégâts considérables occasionnés aux biens des citoyens, entre habitations, ressources animale, agricole et forestière», a précisé le procureur. Il annonce, en effet, la mise hors état de nuire d'une bande de malfaiteurs soupçonnés d'être impliqués dans ces incendies suspects. Il précise qu'il s'agit de 19 individus entendus par le juge d'instruction près du même tribunal qui a ordonné leur mise en détention provisoire et la délivrance d'un mandat d'arrêt international à l'encontre de quatre autres suspects se trouvant à l'étranger, en plus de deux autres sur le territoire national. A noter que les services de la Gendarmerie nationale avaient arrêté, dans le cadre de deux affaires distinctes, trois individus suspectés d'être impliqués dans le déclenchement de feux de forêts à Menaceur et Sidi Amar, dans la nuit du 9 au 10 novembre courant, avant leur présentation devant le parquet de Cherrhell, qui a placé l'un d'eux en détention provisoire et deux autres sous contrôle judiciaire.

Pour rappel, des incendies de forêts avaient été déclarés dans la nuit du 6 au 7 novembre courant à Tipasa, au même titre que 10 autres wilayas du pays, causant la mort à deux personnes brûlées vives à Gouraya, en plus de dégâts occasionnés à 45 habitations, dont les familles sont devenues sinistrées, outre la perte de 500 ha de pin d'Alep et d'autres dégâts considérables dans le secteur agricole.

R.Z.

#### BRÈVE

#### Procès de l'affaire des frères Benhamadi : Auditions d'anciens hauts responsables

Le procès dans les affaires de corruption impliquant les frères Benhamdi, s'est poursuivi, dans l'après-midi de lundi au Tribunal de Sidi M'hamed (Alger), par l'audition d'anciens hauts responsables qui ont, unanimement, nié avoir octroyé d'indus avantages aux propriétaires du Groupe Condor.

Première affaire à avoir été examinée, celle inhérente à l'octroi d'une assiette foncière en 2014 en prévision de la réalisation d'un centre dédié aux brûlés à Skikda. Un projet au sujet duquel l'ancien Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a assuré «n'avoir été ni l'ordonnateur ni le maître d'ouvrage», faisant savoir que c'est le Directeur de la santé et de la population (DSP) de cette wilaya qui en a été «le premier responsable».

La seconde affaire examinée est celle ayant trait à deux contrats conclus en 2015 et 2016 entre le Groupe Condor et l'opérateur public de téléphonie mobile, Mobilis, et au sujet desquels les deux ex-Premiers ministres, Abdelmalek Sellal et Ahmed Ouyahia, ont été entendus, sachant que ce dernier est intervenu en visioconférence depuis la prison de Abadla (Béchar) où il est détenu depuis plusieurs mois.

Répondant aux interpellations du président de l'audience, les deux accusés ont soutenu que les contrats en question ont vu le jour «conformément au règlement intérieur de Mobilis», Sellal ayant insisté sur le fait que l'affaire était «purement économique» et qu'elle n'obéissait pas à la loi sur les marchés publics et dans laquelle «la puissance publique n'a rien à voir». Auparavant, le juge avait rappelé le préjudice causé à la balance commerciale de Mobilis conséquemment aux irrégularités contenues dans le marché en question et qui était estimé à 53 milliards de centimes.

Agence



Développement Rural

## Des unités de transformation agricole à l'abandon

**Bien que le secteur soit confronté à une période de sécheresse qui se poursuit, le développement rural reste concentré sur sa mission essentielle : celle d'être un moteur de croissance et de diversification économique. Ce que confirme, du reste, l'intensification de la production dans les filières agroalimentaires stratégiques et le développement des territoires ruraux.**



■ La mise à jour de plusieurs centaines de projets de création d'unités de transformation agricole ont été livrés à l'abandon. (Photo : DR)

Elle l'est aussi de par les efforts de renforcement et extension de la base productive, de la poursuite de l'intensification intégrée des filières agricoles via la création d'unités de transformation des produits agricoles, l'adaptation des instruments d'appui et l'encadrement du produit national ainsi que le renforcement des ressources humaines et d'appui technique. L'ensemble de ces éléments ont été récemment revus dans le cadre de la poursuite du renforcement des ressources humaines et des moyens techniques. Il en est ressorti la mise à jour de plusieurs centaines de projets de création d'unités de transformation agricole. Ils ont été livrés à l'abandon un peu partout à travers le territoire national depuis des années. Celui très ambitieux de Djamel Daoudi un investisseur dans le secteur agricole dans la wilaya de Annaba en fait partie.

Alors que son dossier est conforme à ce qu'il devrait être, cet opérateur économique est bloqué depuis des années. Cette situation est intervenue au moment où les caisses de l'état ne manquaient pas de finances. Elles auraient pu permettre la mise en

application de la politique de mise en valeur des terres agricoles, du développement des fermes intégrées et des systèmes d'irrigation économes et le développement de techniques de fertilisation pour renforcer la production des intrants dans les différentes filières agricoles, la création de pépinières modernes et des cultures sous serres. Mais pas que puisque les opérateurs avaient projeté étendre leurs activités au développement des filières des viandes rouge, blanche, caprine, le lait, les fruits et légumes. Il y a également la valorisation des produits du terroir (dattes, huiles, raisins de table...), la conservation et le stockage sous froid. Toutes ces orientations ont été passées en revue par les agriculteurs et les opérateurs économiques intéressés par les activités de transformation agricole. Ce qui avait permis aux uns et aux autres de concentrer leurs critiques sur le manque de consultation, les problèmes liés à la question foncière et l'accroissement des risques environnementaux et sanitaires. Consultation aussi sur l'indispensable complémentarité entre petits exploitants et grandes entreprises agricoles

pour la réussite des nombreux projets. Tout a été mis en exergue. Tout au long des débats, il n'a jamais été question de choisir entre petites, moyennes et grandes exploitations. C'est ce qui a été souligné lors de la 1<sup>ère</sup> Foire nationale des produits de l'agriculture et de l'agro-alimentaire à Alger. Il a été question de commercialiser les produits agricoles et agroalimentaires ayant connu des méventes durant la crise sanitaire du Covid-19. C'est ce qui ressort de la déclaration faite par le représentant de la Chambre Nationale d'Agriculture (CNA), Ouali Belkacem. Ce responsable avait précisé que «ces expositions des Pins Maritimes, s'inscrivent dans le cadre de la relance économique. Elles constituent une occasion pour exposer et écouter les différents produits agricoles ayant connu des méventes en cette période de crise sanitaire de plus de six mois», avait-il expliqué lors d'une conférence de presse. Depuis, la situation s'est aggravée avec une baisse vertigineuse des ventes. Elle est la conséquence de la fermeture des hôtels, restaurants, réfectoires et cantines, imposée par le confinement sanitaire depuis mars 2020. Ce qui a

lourdement impacté sur l'activité commerciale des produits agricoles tels que le miel, les huiles d'olive, et certains légumes ainsi que les viandes et les poissons. Le représentant de la CNA, qui est également président de la Chambre d'agriculture d'Alger, a affirmé que les agriculteurs qui travaillent d'arrache-pied, même en périodes de crise, s'attendent, en contrepartie, à un programme sérieux pour le développement de l'industrie de transformation, à des infrastructures de stockage adéquates et un plan de travail clair pour la promotion des exportations, notamment avec la production abondante qui marque les saisons agricoles de ces dernières années. Comme il a été rapporté que le secrétaire général de la CNA, Kouider Bou noua, a annoncé l'organisation des journées d'études entre les agriculteurs, les exportateurs et les opérateurs pour développer le système de «l'agriculture de convention et de mieux coordonner les actions des producteurs agricoles, industriels et des exportateurs afin d'accélérer ce même système». Le même responsable définira au préalable les variétés des produits destinés à la consommation, ceux à la transformation ou appelés à être exportés. «Cette feuille de route adoptée par le ministère de l'Agriculture et du développement rural, fera de l'agriculteur un acteur incontournable dans la diversification de l'économie nationale, tout en lui évitant de travailler à perte», avait-il fait valoir. Rappelons qu'à cette manifestation en provenance de 24 wilayas. Elle a été organisée sur une superficie de 4.000 m<sup>2</sup> pour abriter 5.000 visiteurs, a-t-on indiqué du côté des organisateurs.

A. Djabali

Travaux de la 46<sup>e</sup> réunion du comité technique conjoint (JTC)

## «La seconde vague de la pandémie entrave la reprise du marché pétrolier»

La seconde vague de la pandémie du Coronavirus et les nouvelles mesures de verrouillage en Europe continuent d'entraver la reprise du marché mondial de l'économie et du pétrole, a indiqué avant-hier le SG de l'OPEP, Mohammad Sanusi Barkindo.

Lors de la 46<sup>e</sup> réunion du Comité technique conjoint (JTC) des pays participants à la DoC, qui s'est tenue lundi passée par visioconférence, M. Barkindo a souligné la nécessité de rester vigilant et prêt à répondre aux changements des conditions du marché et de continuer à œuvrer pour une stabilité durable du marché pétrolier. Cette réunion technique a été consacrée à l'examen de l'évolution du marché pétrolier.

«La Déclaration de coopération (DoC) a résisté à l'épreuve du temps et a prouvé son objectif face à des défis de marché très différents», a indiqué au passage le même responsable.

En outre, il a informé les délégués participants à cette réunion, des dialogues de haut niveau organisés par le secrétariat avec les principales parties prenantes, notamment la Russie, l'Inde, l'UE et le GECF. Ces réunions aident, a-t-il soutenu, à renforcer la compréhension du marché du point de vue des producteurs et des consommateurs.

«Le consensus sous-jacent de toutes les conversations au cours de ces réunions était la reconnaissance du fait que l'accord de l'Opep+ a joué un rôle essentiel dans la réduction de la volatilité tout au long des longs et difficiles mois de la crise pandémique, et a contribué à restaurer la stabilité et la confiance relatives du marché», a ajouté le même responsable.

D'autre part, le SG de l'OPEP a relevé un point positif notamment après les progrès accomplis dans le développement de vaccins, exprimant son espoir que ceux-ci soient bientôt disponibles.

Certains observateurs s'attendent à ce que la réunion d'hier recommande l'ajustement de l'accord sur la réduction de la production de pétrole signé en avril dernier.

Par ailleurs, le ministre de l'Energie Abdelmadjid Attar, a participé aux travaux de la 24<sup>ème</sup> réunion du comité ministériel conjoint de suivi de l'accord Opep et non-Opep (JMMC), qui s'est tenue hier.

Cette réunion a été consacrée à l'examen de la situation du marché pétrolier international et à ses perspectives d'évolution à court terme.

A ce propos, le ministère de l'Energie, a noté que les membres du JMMC auront à évaluer

également le niveau de respect des engagements de baisse de la production des pays signataires de la DoC pour le mois d'octobre, tels qu'adoptés lors de la 10<sup>ème</sup> réunion ministérielle Opep et non-Opep du 12 avril 2020. Le ministre de l'Energie, président de la conférence de l'Opep a déclaré, en fin de semaine écoulée, que «l'Opep reste déterminée à prendre les mesures appropriées, en coopération avec ses partenaires dans la DoC, d'une manière proactive et efficace». Cela inclut, poursuit-il, la possibilité de prolonger les ajustements de production actuels jusqu'en 2021, ainsi que d'approfondir ces ajustements, si les conditions du marché l'exigent.

L'accord en vigueur prévoit pour l'instant que le retrait volontaire actuel du marché de 7,7 millions de barils par jour répartis entre les différents signataires, sera ramené à 5,8 millions à compter de janvier 2021.

Les réunions du JTC et de JMMC seront suivies par la 180<sup>ème</sup> réunion de la Conférence de l'Opep le 30 novembre courant et de la 12<sup>ème</sup> réunion ministérielle de l'Opep et non-Opep programmée pour le 1<sup>er</sup> décembre prochain, selon le planning de l'Organisation.

Manel Z.

### CLASSEMENT

#### Opep 2020

**Le Sahara Blend d'Algérie maintient sa 3<sup>e</sup> place du brut le plus cher**

Le Sahara Blend, le brut de référence algérien a maintenu sa troisième place du brut le plus cher du panier des pétroles de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) en 2020, et ce, malgré un important recul, selon les données de l'Organisation.

«La moyenne annuelle des prix du brut algérien est passée de 64,20 dollars/baril en 2019 à 41,27 dollars en 2020 (jusqu'à octobre 2020), occupant la troisième place du brut le plus cher de la composante du panier de l'OPEP (13 bruts) en 2020, après l'Emirati Murban (42,31 dollars/baril) et l'Angolais Girassol (41,59 dollars/baril)», précise l'OPEP dans son dernier rapport mensuel. En 2019, le Sahara Blend a été le sixième brut le plus cher, après l'Angolais Girassol (66,11 dollars/baril), le Guinéen équatorial Zafiro (65,74 dollars/baril), le Nigérien Bonny light (65,63 dollars/baril), le Saoudien Arab light (64,96 dollars/baril), et l'Emirati Murban (64,72 dollars/baril).

Par rapport à l'année précédente, le panier de l'OPEP (ORB) était en baisse de 23,34 dollars, ou 36,5%, de 63,91 dollars/b en 2019 à une moyenne de 40,57 dollars/b jusqu'à présent cette année, selon les chiffres de l'Organisation. Sur le mois d'octobre dernier seul, les cours du brut algérien ont atteint 39,76 dollars le baril contre 40,98 dollars en septembre dernier, soit une baisse de 1,22 dollars, soit, 3,0 %.

Cette baisse a touché toutes les valeurs du panier de l'OPEP (ORB). Sur une base mensuelle, l'ORB a diminué de 1,46 dollars, ou 3,5%, pour atteindre une moyenne de 40,08 dollars/b. «La baisse de la valeur de l'ORB a été supérieure à d'autres références au comptant et à terme en raison de la baisse des prix de vente officiels et des différentiels de pétrole brut pendant presque tous les grades», explique l'OPEP. Ainsi, les composants du panier ouest et nord-africain à savoir, Bonny Light (Nigeria), Djeno (Congo), Es Sider(Libya) Girassol (Angola), Rabi Light (Gabon), Sahara Blend (Algérie) et Zafiro (Equatorial Guinea), ont chuté en octobre de 2,1%, en moyenne, à 38,48 dollars le baril. Les autres bruts de l'OPEP, à savoir, Arab Light (Arabie Saoudite), Basrah Light, (Iraq), Iran Heavy (Iran) et Koweït Export (Kuwait) ont chuté de 1,67 dollars, ou 4,0% en moyenne, pour s'établir à 40,39 dollars le baril. L'Emirati Murban a diminué de 2,0%, en moyenne, pour s'établir à 41,06 dollars /b, tandis que le Meray, le brut de référence du Venezuela a le plus diminué, chutant de 1,99 dollars, soit 7,1%, en moyenne, pour se stabiliser à 26,23 dollars le baril.

Le prix du brut algérien est établi en fonction des cours du Brent, brut de référence de la mer du Nord, coté sur le marché de Londres avec une prime additionnelle pour ses qualités physico-chimiques appréciées par les raffineurs. La baisse du Sahara Blend et les autres composants du panier de l'OPEP interviennent dans un contexte de chute des prix au comptant du pétrole brut qui ont reculé en octobre pour le deuxième mois consécutif, de même que les prix à terme.

R.N/ Agence



**INFO EXPRESS**

Communiqué  
**«Bénéficiez d'un Modem optique gratuit pour toute nouvelle souscription à Idoom fibre !»**



Algérie Télécom lance sa nouvelle offre promotionnelle « Idoom fibre » au profit des clients résidentiels. Grâce à cette offre inédite, pour toute nouvelle souscription d'une durée de trois (03) mois ou plus au service Idoom fibre, le client bénéficie d'un Modem optique gratuitement. Cette nouvelle offre promotionnelle et avantageuse est valable pour une durée d'un mois, à compter du 17 novembre 2020. A travers cette nouvelle promotion, Algérie Télécom confirme encore une fois son engagement à répondre au mieux aux attentes de ses clients. Pour plus d'informations, Algérie Télécom vous invite à visiter son site web: [www.algeriatelecom.dz](http://www.algeriatelecom.dz), ou à prendre contact avec ses web conseillers sur notre page Facebook: [www.facebook.com/algeriatelecomgroupe/](http://www.facebook.com/algeriatelecomgroupe/)

**Chlef**

**Lancement d'une procédure pour le classement de 7 sites archéologiques**

Une procédure de classement de sept sites et monuments archéologiques de la wilaya de Chlef au patrimoine national a été engagée par la direction locale de la culture en vue de leur valorisation et préservation, a-t-on appris mardi auprès de cette institution. Le chef du service patrimoine de cette la direction de wilaya de la culture, Mohamed Guendouzi, a indiqué à l'APS que dans le cadre de la préservation et de la valorisation des sites archéologiques de Chlef, son service a entamé une procédure pour le classement au patrimoine national de sept sites et monuments archéologiques inscrits sur la liste d'inventaires supplémentaires du patrimoine culturel de la wilaya lesquels ont déjà bénéficié d'un classement à l'échelle de wilaya. Il s'agit, a-t-il, ajouté, du «Phare de Ténès», «Dar El Baroud», «La muraille de la ville de Chlef», les «Grottes préhistoriques», la «Nécropole phénicienne» de Ténès (au nord de la wilaya), le site archéologique romain «Arsenaria» d'El Marsa, datant du 1er siècle après J-C, et de «Dar El Kadi» dans la commune de Lebiedh Medjadja (Est de Chlef). ■

Béchar  
**Démantèlement d'un réseau de narcotrafiquants**



**Un réseau criminel de narcotrafiquants composé de sept (7) individus, dont deux (2) femmes, a été démantelé à Béchar par les éléments régionaux de lutte anti-drogue qui ont saisi en leur possession une quantité de 1,4 quintal de kif traité, a rapporté lundi la cellule de communication et des relations générales de la Sûreté de wilaya de Béchar.**

Cette opération policière, réalisée avec le soutien des services spécialisés du secteur militaire opérationnel de la troisième région militaire (3e RM), fait suite à des renseignements sur l'imminence de l'introduction dans la wilaya de Béchar d'une importante quantité de drogue, a-t-on précisé. La mise en place d'un dispositif sé-

curitaire au niveau de l'un des tronçons de la RN-6 reliant la wilaya de Béchar au nord du pays, a permis dans une première phase l'arrestation de deux (2) suspects lors d'un barrage de contrôle routier dressé par les policiers sous la supervision de la justice, puis, dans une deuxième phase et au niveau du même barrage routier, trois (3) autres suspects dont la fouille du véhicule a permis la découverte de la drogue soigneusement dissimulée, a expliqué la même source. L'enquête diligentée par les policiers avec les premiers individus arrêtés s'est soldée par l'arrestation de leurs autres complices au nombre de deux (2) à Béchar, a-t-on ajouté. Après finalisation de l'enquête et des investigations policières, sous la supervision du procureur de la République près le tribunal de Bé-

char, les sept (7) mis en cause ont été présentés à la justice qui a ordonné la mise en détention provisoire de quatre (4) d'entre eux, tandis que trois (3) autres, dont les deux (2) femmes, ont été placés sous contrôle judiciaire pour «détention illégale de drogue à des fins de commercialisation, mise en vente, obtention et achat à des fins de vente et de transport et possession de drogues illégalement». Ils sont également poursuivis pour «possession de drogues illégalement aux fins de commercialisation illégale, de transport et de stockage en transit dans le cadre d'une bande criminelle organisée, l'importation de drogues d'une manière illicite et la contrebande à un degré dangereux menaçant l'économie nationale et la santé publique», a conclu la source.

**Plus de 7 quintaux de kif saisis par les douanes**

Au moins 7,825 quintaux de kif traité ont été saisis par les brigades polyvalentes des douanes algériennes dans deux opérations distinctes, au titre de la lutte contre le trafic de drogue et la contrebande à travers les régions frontalières du sud-ouest, a rapporté mardi la sous direction de l'information et de la communication de la direction régionale de ce corps à Béchar. La première opération, réalisée avec le soutien et l'appui des éléments de l'armée nationale (ANP) et de la Gendarmerie de Mécheria, s'est soldée par la saisie au lieu dit «Labka Djebel», distant des frontières marocaines de 27 km et situé dans la com-

mune de Kadiri (Naâma), de 1,72 quintal de kif soigneusement dissimulé dans un endroit désert pour être ensuite acheminé à l'intérieur du territoire national, a-t-on précisé. «Après la saisie de cette quantité de kif traité, une amende douanière de 86 millions DA a été prononcée contre X», a-t-on signalé. Dans une autre opération de lutte contre la criminalité et les différentes formes de trafic de drogues et de contrebande, les éléments des brigades polyvalentes des douanes d'Aïn-Sefra et de Sfisifa (wilaya de Naâma), ont saisis au lieu dit «Theniet El Moudjahidine», dans la zone de Douis (2 km de la RN-6), 6,105 quintaux

de même type de drogue, a-t-on ajouté. Cette quantité de kif traité était emballée dans 24 valises portées par dix (10) baudets qui se dirigeaient vers l'intérieur du pays, a été découvert avec l'aide et la contribution des éléments de l'ANP et de la gendarmerie relevant respectivement de la garnison militaire et de la compagnie territoriale de la Gendarmerie nationale de Naama, a-t-on fait savoir. «Une amende douanière de plus de 610 millions DA a été également prononcée contre X», selon la sous direction précitée relevant de la direction régionale des douanes algériennes du Sud-ouest.

**Agence**

**Djelfa : respect total des mesures préventives contre la Covid-19**



Les mesures de prévention entreprises ces deux derniers jours par les autorités de la wilaya de Djelfa pour faire face à la propagation de la Covid-19 sont totalement respectées par les citoyens, a-t-on constaté.

(Photo > D. R.)

**Diabète : 5% seulement des diabétiques ont besoin de médicaments innovants**



Des diabétologues et des spécialistes en médecine interne ont affirmé, samedi à Alger, que 5% seulement des diabétiques de type 2 «ont réellement besoin d'un traitement médicamenteux innovant».

(Photo > D. R.)

**Céréales : le blé en léger recul, la demande internationale demeure importante**



Les prix du blé étaient en recul, lundi à la mi-journée, dans un mouvement de consolidation des marchés, alors que la demande internationale demeure importante.

(Photo > D. R.)

**Santé : l'OMS lance une stratégie pour éliminer le cancer du col de l'utérus**



L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a lancé mardi une stratégie visant à éliminer le cancer du col de l'utérus, estimant que cinq millions de vies seraient sauvées d'ici 2050 grâce à l'accès généralisé à la vaccination, au dépistage et au traitement.

(Photo > D. R.)



# monde

Palestine/Territoires occupés

## Des rafales de tirs de roquettes frappent les colonies israéliennes

**Dans la nuit pluvieuse du dimanche 15 novembre 2020 dans les territoires palestiniens occupés, des salves de roquettes palestiniennes ont visé les colonies d'Ashkelon, Ashdod, Palmakhim, Rishon Letzion et Gush Dan, au sud de Tel-Aviv.**

En rapportant les faits le correspondant militaire du quotidien israélien Yediot Aharonot, Yossi Yehoshua, a qualifié l'incident de « dangereux et inhabituel », a informé le site du Jihad islamique Pars Today. Le même son de cloche pour le correspondant de la radio de l'armée israélienne Tzahi Daboush, qui a déclaré que l'armée israélienne répondra rapidement. « Nous sommes prêts à une escalade de plusieurs jours ». De son côté, l'expert palestinien des affaires israéliennes, Abdel-Rahman Shehab, a déclaré que quelles que soient les raisons du lancement de ces roquettes, « il s'agit d'une manœuvre qui a une fois de plus révélé et confirmé la fragilité du Dôme de fer israélien. Le Jihad islamique est derrière ces roquettes ». Il ajouta que « l'un des missiles a atterri



Les frappes de roquettes palestiniennes confirment la fragilité du Dôme de fer israélien. (Photo : D.R)

au sud de Rishon qui est une zone stratégique où sont stationnées des bases de missiles balistiques israéliennes ». L'armée d'occupation israélienne a bombardé en réaction des positions du Hamas dans la bande de Gaza sous prétexte de riposte à ces tirs de roquettes. Peu après, des avions de combat, des hélicoptères et des chars ont frappé des positions du Hamas, a ajouté l'armée d'occupation dans un message sur WhatsApp, cité par des agences médiatiques. A Gaza, des sources sécuritaires ont fait état de nom-

breuses frappes israéliennes dans la nuit dans les secteurs, notamment de Khan Younès, Rafah, Beit Hanoun, sans mentionner de victimes. Les tirs de roquettes survenus après l'assassinat par l'occupation de Baha Abou al-Ata, un commandant du Jihad islamique, deuxième groupe armé de la bande de Gaza après le Hamas. Le Jihad islamique avait tenu une parade militaire dans le centre de la ville de Gaza, chef-lieu de ce territoire palestinien à la mémoire du commandant Abou al-Ata dont l'assassinat avait été suivi par

un barrage de centaines de roquettes vers l'entité sioniste. « Les brigades al-Quods (branche armée du Jihad islamique) sont celles qui vont déterminer le lieu et l'heure de la réponse à l'assassinat d'Abou al-Ata », avait déclaré jeudi lors de cette cérémonie un haut responsable du Jihad islamique. A cet effet l'armée d'occupation israélienne avait indiqué ces derniers jours être en état d'alerte le long de la bande de Gaza, territoire palestinien de deux millions d'habitants, révèle-t-on.

Oki Faouzi

ONU

## Le président de l'Assemblée générale dénonce l'inefficacité du Conseil de sécurité

Le président de l'Assemblée générale de l'ONU, Volkan Bozkir, a dénoncé lundi « l'inefficacité » du Conseil de sécurité, critiquant « les intérêts concurrents » de ses membres à l'ouverture d'un vaste débat sur la réforme de cette instance. « A de nombreuses reprises, le Conseil a failli à sa responsabilité de maintenir la paix et la sécurité internationales », a relevé l'ancien ministre turc. « Les intérêts concurrents de ses membres et le recours fréquent au droit de veto ont limité l'efficacité du Conseil de sécurité », a-t-il ajouté.

Depuis le déclenchement de la pandémie de Covid-19 en début d'année, le Conseil de sécurité n'a tenu que très peu de réunions consacrées au virus. Il lui a fallu plus de trois mois pour dépasser des divergences entre les Etats-Unis et la Chine pour adopter le 1er juillet



Le recours fréquent au droit de veto a limité l'efficacité du Conseil de sécurité. (Photo : D.R)

une résolution appelant à davantage de coopération internationale, et à soutenir un appel du secrétaire général à un cessez-le-feu dans les pays en conflit afin de faciliter la lutte contre la maladie. Lors du débat, les 193 membres de l'ONU doivent parler du recours au

droit de veto, privilège des cinq membres permanents du Conseil de sécurité (Etats-Unis, Chine, Russie, France et Royaume-Uni), de l'élargissement de l'instance, de sa représentativité régionale et de ses méthodes de travail. Le Conseil de sécurité, qui

peut décider de sanctions internationales et d'un recours à la force dans la monde, compte 15 membres : outre les cinq membres permanents, dix membres non permanents pour un mandat de deux ans, dont la moitié est renouvelée tous les ans.

R.I/Agence

Transition au Mali

## Le PM malien insiste sur la mise en œuvre de l'Accord d'Alger

Le Premier ministre malien, Moctar Ouane, a insisté lundi sur l'importance d'inclure tous les segments de la nation malienne à la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali (APR), issu du processus d'Alger, pour un processus véritablement inclusif, apaisé et plus efficace. M.Ouane, a affirmé, dans un discours prononcé lors de l'ouverture des travaux de la 41e session ordinaire du Comité de suivi de l'Accord (CSA) au siège de la MINUSMA à Bamako, que « le moment est sans doute venu d'insuffler un nouvel élan au processus de paix », ajoutant que la durée relativement courte de la Transition (18 mois) « exige de faire des choix et de définir des priorités claires dont la mise en œuvre donnera un nouvel élan à l'APR ».

Pour cela, « il faudrait l'engagement sans faille de toutes les composantes de la nation malienne », a-t-il insisté. Le Premier ministre malien a indiqué, dans ce sens, que la mise en œuvre « intelligente et diligente de l'APR », qui en constitue un des piliers, figure en bonne place dans la Feuille de route de la transition adoptée à l'issue des concertations nationales des 10, 11 et 12 septembre 2020 et elle demeurera une priorité pendant la transition. Le Chef du gouvernement malien s'est dit « conscient des attentes légitimes des concitoyens et des contraintes temporelles », invitant les participants à réfléchir prioritairement aux quatre points pour permettre de réaliser des avancées qualitatives. En premier lieu, souligne M. Moctar Ouane, « il y

a la question de la redynamisation du processus de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) ». Il a affirmé que le gouvernement accordera toute l'importance nécessaire à la réalisation de cette priorité car l'ineffectivité du DDR maintient le pays dans une spirale de violence dangereuse pour la cohésion sociale et la réconciliation. Concernant le deuxième point, il porte sur l'accélération des réformes politiques et institutionnelles : à cet égard, il a rappelé que la Feuille de route de la Transition consacre un axe entier à la prise en compte des réformes politiques et institutionnelles. Quant au troisième point, il plaide en faveur d'un soutien aux actions de développement : la situation des écoles qui est particulièrement préoccupante, environ 25% des établissements sont fermés et plus de 115.000 enfants affectés. Le Premier ministre a exprimé sa « satisfaction après l'annonce faite par le Commissaire Paix et sécurité de l'Union africaine, de la création, sous l'égide de l'UA, d'un Groupe de soutien à la Transition au Mali incluant des partenaires bi et multilatéraux du Mali ». Au quatrième point, il a souligné que la relance du chantier de la réconciliation nationale est une priorité stratégique majeure de la Transition telle que stipulée dans la Feuille de route adoptée à l'issue des concertations nationales de septembre 2020. A cet effet, il a évoqué les questions de justice transitionnelle et la création des conditions favorisant le retour des déplacés et des réfugiés.

R.I/Agence



Le Premier ministre malien, Moctar Ouane. (Photo : D.R)

Terrorisme

## L'armée burkinabè a abattu 12 terroristes en riposte à la dernière embuscade dans le Sahel

Douze terroristes ont été abattus mercredi dernier, dans la riposte à l'embuscade tendue par des groupes terroristes ayant fait 14 morts dans les rangs de l'armée burkinabè à Tin-Akoff, une localité de la province de l'Oudalan au Sahel, a annoncé lundi soir l'armée burkinabè dans un communiqué.

En riposte à l'embuscade tendue contre une unité du détachement militaire de Tin-Akoff en mission de reconnaissance sur l'axe Tin-Akoff-Gorom, « douze assaillants ont été abattus », a indiqué l'armée burkinabè

dans son rapport sur la situation des opérations de sécurisation du pays dans la semaine du 9 au 15 novembre.

Selon la même source, l'armée est venue en aide au cours de la même période à des populations de Gayéri, dans la région de l'Est, qui faisaient face à un incendie.

Les 14 soldats tués à Tin-Akoff ont été inhumés lundi. L'armée a assuré que des opérations sont en cours pour sécuriser le processus électoral qui se déroulera le 22 novembre prochain.

R.I/Agence







**INFO EXPRESS**

Relizane

**Une production prévisionnelle de plus de 460.000 quintaux d'olives**

La wilaya de Relizane prévoit une production de plus de 460.000 quintaux d'olives durant la campagne de récolte de la saison 2020-2021, a-t-on appris lundi de la direction des services agricoles (DSA). Selon les prévisions des services agricoles, cette campagne, qui a débuté le mois d'octobre dernier, devra toucher une superficie de 7.735 sur 11.588 hectares de la superficie globale d'oliviers dont la wilaya dispose. La campagne de récolte a touché, à ce jour, une superficie de plus de 2.500 ha avec une production dépassant les 128.000 quintaux, selon la même source, qui a fait savoir que l'opération de récolte se déroule dans de bonnes conditions et il est attendu que l'oléiculture réalise, cette saison, un rendement de 50 quintaux à l'hectare, notamment dans les zones connues pour leur importante production comme Oued Rhiou, Yellel et Jdiouia. La variété d'olive cultivée dans la wilaya est «la sigoise» à un taux de 80% et le restant est «la sevillane», a-t-on indiqué. ■

## L'association El Amel des diabétiques de Relizane Les spécialistes invitent la population à prendre connaissance du diabète et du Coronavirus

**L'association « El Amel » des diabétiques de Relizane invite les citoyens en générale et les personnes touchées par la maladie du diabète à prendre connaissance de ces recommandations et, ainsi, limiter les risques de contamination. Que sont les Coronavirus ?**

Comment la Covid-19 se transmet-elle ? Pourquoi les personnes atteintes de diabète sont-elles plus exposées que d'autres ? Comment s'en prémunir ? Où s'informer ? Selon le diabétologue, docteur Boumediène, l'ensemble de la population est exposée au risque de contamination par le Coronavirus. Toutefois, comme pour beaucoup de maladies infectieuses, certaines personnes sont plus exposées au risque de développer des complications sévères en cas d'infection, en raison de leur âge et de leur état de santé, notamment les personnes atteintes de maladies chroniques (diabète, maladies cardiovasculaires, maladies respiratoires...) ou ayant une immunité affai-



Les personnes atteintes de maladies chroniques sont plus exposées au risque de contamination.

blie, notamment par des traitements (malades greffés ou traités par chimiothérapie). En cas de diabète (diabète de type 1 ou de type 2), l'élévation permanente de la glycémie peut altérer le système immunitaire

et vous rendre plus vulnérable aux maladies infectieuses et à leurs complications. Les infections peuvent également déséquilibrer vos glycémies et/ou aggraver certaines complications du diabète déjà présentes. En

cas de fièvre, surveillez bien vos glycémies, la fièvre, quelle qu'en soit la cause est un facteur de déstabilisation du diabète. Certains d'entre vous craignent des pénuries d'insuline.

**N.Malik**

Ghardaïa

## 255 hectares de foncier industriel attribués et restés inexploités ont été récupérés

Cette superficie attribuée à 162 bénéficiaires a été récupérée dans le cadre d'une opération d'assainissement du foncier industriel ainsi que celui destiné à l'investissement, une opération qui se poursuit encore dans la wilaya de Ghardaïa, a-t-il précisé. Ces bénéficiaires ont été déçus de l'attribution après plusieurs mises en demeure adressées à leur rencontre, après constats établis suite à des sorties récurrentes de vérification sur les sites devant recevoir leurs projets, a expliqué M. Khelifa. Pas moins de 2.579 projets d'investissement ont été déposés auprès des services de la DIM, dont 766 ont été retenus et 742 ont été rejetés pour différentes raisons d'insolvabilité du projet, a-t-il fait savoir. Sur les 766 projets retenus, 281 actes ont été établis et 91 promoteurs ont reçu leur permis de construire et seuls 19 projets sont opérationnels actuellement, selon les statistiques de la DIM. Quelques 2.296 hectares ont été mobilisés comme assiette foncière devant recevoir des projets d'investissement dans cette wilaya, a révélé le DIM de Ghardaïa, soulignant que toutes les facilitations pré-

**Une superficie globale de 255,79 hectares attribués dans le cadre de l'investissement industriel et restés à ce jour inexploités, a été récupérée dans la wilaya de Ghardaïa, a indiqué lundi à l'APS le directeur de l'Industrie et des Mines (DIM) de la wilaya, Lyès Khelifa.**

vues par l'Etat sont accordées aux opérateurs économiques voulant investir dans la wilaya. Plus de 86 hectares répartis en 227 lots situés dans les trois zones industrielles de la wilaya, à savoir Guerrara (21 ha), Bounoura (10 ha) et Oued-Nechou (36 ha), ainsi que 54 hectares répartis en 204 lots dans les 14 zones d'activités viabilisées existantes dans les différentes communes, sont prêtes à recevoir de nouveaux opérateurs économiques pour des projets industriels, selon la même source. Pour renforcer l'attractivité en matière d'investissement industriel dans la région et contribuer à la création d'emplois, les pouvoirs publics ont lancé de nombreux projets de création de nouvelles zones industrielles

et d'activités, telles la zone industrielle de Oued Nechou (100 ha) et la zone industrielle d'Oued Métili (300 ha). Sept nouvelles zones d'activités viennent d'être créées aussi à Guerrara (50 ha), Hassi El-Gara (50 ha), Hassi-Lefhal (50 ha), Mansoura (50 ha), Sebseb (50 ha), Berriane (50 ha) et Zelfana (50 ha), a fait savoir le DIM. De plus, pas moins de quatre (4) milliards de dinars ont été mobilisés pour la réhabilitation des zones industrielles et zones d'activités existantes, en matière de viabilisation et d'aménagement externe ainsi que le raccordement aux différents réseaux (gaz, électricité et eau). Actuellement, le tissu industriel de la wilaya de Ghardaïa dispose de 5.801 petites et moyennes entreprises occupant une population de 23.082 travailleurs. Avec ses zones industrielles et ses zones d'activités, dont certaines en cours de réalisation, la wilaya de Ghardaïa permet aux investisseurs, notamment locaux, de contribuer à la réduction du chômage notamment dans les zones rurales et à la création de la richesse, a conclu le DIM de Ghardaïa.

**R.R**

Relizane

## Près de 3.000 personnes ont bénéficié d'un dépistage dans des zones d'ombre

Près de 3.000 personnes de différentes tranches d'âge ont bénéficié d'un dépistage du diabète et de l'hypertension artérielle dans des zones d'ombre à travers sept wilayas du pays, a indiqué dimanche la sous-directrice chargée des maladies chroniques au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Dr Djamilia Nadir. Coïncidant avec la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le diabète, l'opération qui s'est étalée du 4 septembre au 7 novembre a bénéficié aux habitants des zones d'ombre des wilayas de Bordj Bou Arreridj, Biskra, M'sila, Djelfa, Laghouat, El-Bayadh et Naâma, lesquels n'ont pas eu accès aux soins de santé en raison de la propagation de l'épidémie de Covid-19 et faute de moyens de transport. Organisée par le ministère de la Santé, en coordination avec la clinique mobile «chemin de la prévention», et avec la participation du réseau algérien des jeunes dans les zones d'ombre, l'opération a été supervisée par des équipes médicales et paramédicales spécialisées dans le dépistage de l'hypertension artérielle et du diabète, deux maladies à forte prévalence en Algérie, surtout chez les personnes âgées. Elle a ainsi permis de prendre

en charge 292 diabétiques et 303 hypertendus et de diagnostiquer le diabète chez 56 personnes de l'échantillon et l'hypertension artérielle chez 119 personnes. Il ressort des résultats que beaucoup d'entre eux souffrent de neuropathies et du pied diabétique. Réalisée dans le cadre du partenariat entre les secteurs public et privé, l'opération «participe à l'amélioration de la prise en charge des patients et à la mise en œuvre des mesures préventives, qu'il s'agisse de faire face à l'épidémie de Covid-19 ou de protéger la population contre les maladies chroniques», a souligné Dr Nadir. Elle permet également d'intensifier les efforts visant à améliorer la qualité des soins au profit des habitants de ces régions et à les sensibiliser aux risques des maladies chroniques, d'intégrer ceux d'entre eux qui ignorent leur maladie dans le réseau de soins et de réhabiliter les structures de santé de proximité qui jouent un rôle majeur dans la santé de base, a ajouté la responsable. Contactés par visioconférence, les différents intervenants ayant supervisé l'opération dans les zones d'ombre cibles ont souhaité qu'elle soit étendue à d'autres régions du pays.

**R.R/Agence**



Incendies des forêts de Gouraya

## Arrestation de 19 individus

**Dix-neuf individus soupçonnés d'être impliqués dans le déclenchement, dans la nuit du 6 au 7 novembre courant, des incendies au niveau des forêts de Gouraya dans le but de «déstabiliser le pays», ont été arrêtés par les services de la police judiciaire de Tipasa, a annoncé lundi le procureur principal de la République auprès du tribunal de Cherchell.**

Dans un point de presse animé au siège du tribunal de Cherchell en vue d'informer l'opinion publique de cette affaire, le procureur de la République, Kamel Chenoufi, a indiqué que les services de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté de wilaya de Tipasa ont mené, suite à l'ouverture d'une instruction judiciaire, des «enquêtes et de larges investigations pour déterminer les causes du déclenchement simultané des incendies à travers plusieurs régions de la wilaya, causant la mort de deux personnes, en plus de dégâts considérables occasionnés aux biens des citoyens, entre habitations, ressources animale, agricole et forestière». Cette opération a permis l'arrestation d'une «bande de malfaiteurs soupçonnés d'être impliqués dans ces incendies suspects», a-t-il ajouté, précisant qu'il s'agit de «19 individus entendus par le juge d'instruction près du même tribunal qui a ordonné leur mise en détention provisoire et la délivrance



Cette opération a permis l'arrestation d'une «bande de malfaiteurs» composée de 19 individus.

d'un mandat d'arrêt international à l'encontre de quatre autres suspects se trouvant à l'étranger, en plus de deux autres sur le territoire national». A noter que les services de la Gendarmerie nationale avaient arrêté, dans le cadre de deux affaires distinctes, trois individus suspectés d'être impliqués dans le déclenchement de feux de forêts à Menaceur et Sidi Amar, dans la nuit du 9 au 10 novembre courant, avant leur présentation devant le parquet de Cherchell,

qui a placé l'un d'eux en détention provisoire et deux autres sous contrôle judiciaire. Pour rappel, des incendies de forêts avaient été déclarés dans la nuit du 6 au 7 novembre courant à Tipasa, au même titre que 10 autres wilayas du pays, causant la mort à deux personnes brûlées vives à Gouraya, en plus de dégâts occasionnés à 45 habitations, dont les familles sont devenues sinistrées, outre la perte de 500 ha de pin d'Alep et d'autres dégâts considérables dans le sec-

teur agricole. Lors de sa visite dans la ville de Gouraya, où il a présenté ses condoléances aux familles des deux victimes décédées, et pour s'enquérir de l'ampleur des dégâts occasionnés par ces feux, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, avait affirmé que «l'hypothèse de l'acte criminel n'était pas à écarter». Il avait annoncé l'ouverture d'enquêtes profondes, assurant que la «loi sera rigoureusement appliquée».

R.R/Agence

Oran

## Déclaration de la forêt de Madagh comme «zone sinistrée»

ORAN - La forêt de Madagh à Oran, récemment ravagée par un incendie, vient d'être déclarée «zone sinistrée», ce qui implique une interdiction d'accès aux citoyens pour lui permettre de se régénérer, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction de l'environnement. Cette déclaration signée par les autorités locales (daïra de Boutelilis), interdit ainsi aux citoyens de fréquenter tous les périmètre dévoré par le feu au cours de l'incendie, en attendant la régénération naturelle, a précisé la directrice de l'Environnement, Samira Dahou. Les dégâts de l'incendie, qui s'est déclaré le 6 novembre courant, ont détruit 100 hectares de forêts, 200 hectares de maquis et 100 hectares de broussailles, selon un



Un plan de reboisement de la forêt de Madagh est en cours d'étude.

bilan de la Conservation locale des forêts. «Avant de lancer les opérations de re-

boisement, il faut d'abord attendre, pour donner à la forêt le temps de se régéné-

rer naturellement», souligne Mme Dahou, notant que l'interdiction d'accès vise à préserver les pousses, qui ne doivent pas être piétinées. «Il y a un processus de régénération naturelle après les incendies, et nous volons donner à la forêt de Madagh toutes ses chances pour se régénérer», ajoute-t-elle encore. Il est à rappeler qu'un plan d'urgence pour le reboisement de la forêt de Madagh est en cours d'étude en concertation entre la direction de l'environnement et la conservation des forêts. Plusieurs opérations pour le nettoyage de cette forêt ont été par ailleurs organisées, avec la participation des autorités locales, les associations et de la population.

R.R

### INFO EXPRESS

**Khenchela**  
**Parution du dictionnaire trilingue amazigh/arabe/français de Mohamed-Salah Ounissi**



Un nouveau dictionnaire trilingue amazigh/arabe/français de Mohamed-Salah Ounissi, écrivain originaire de la wilaya de Khenchela, vient de paraître, a-t-on appris lundi, auprès de l'auteur. Intitulé «Emwal amokrad» (qui signifie dictionnaire trilingue), l'ouvrage en 271 pages paru chez les éditions Edliss Belezma (Batna) contient environ 5.000 entrées, a précisé à l'APS son auteur. Distribué aux libraires courant cette semaine, le dictionnaire se donne l'objectif de transcrire le patrimoine oral amazigh et particulièrement chaoui et de constituer une œuvre de référence aux générations futures, a ajouté Ounissi. La rédaction et la révision de ce dictionnaire a nécessité deux années de travail et de vérification auprès des personnes les plus âgées des deux wilayas de Batna et Khenchela ainsi que la consultation de dizaines de sources, a précisé l'auteur qui a confié travailler actuellement sur plusieurs projets d'autres ouvrages. «Emwal amokrad» est le 13ème livres signés par Ounissi en 20 ans de carrière consacrées à l'histoire et la culture de la région des Aurès et à ses illustres figures. Parmi ses écrits figurent notamment des recueils de poésie amazighe et trois dictionnaires traduisant vers l'arabe et le français environ 10.000 termes amazighs chaouis. ■

### Accidents de la circulation

#### 40 morts et 1.251 blessés en une semaine

Quarante (40) personnes ont trouvé la mort et 1.251 autres ont été blessées dans 1.096 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 8 au 14 novembre à travers le pays, selon un bilan établi mardi par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Alger avec quatre morts et soixante-trois blessés, suite soixante-quinze accidents de la route, relève la même source. Par ailleurs, concernant la lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 578 opérations de sensibilisation à travers 48 wilayas pour rappeler aux citoyens la nécessité du respect du confinement et les règles de la distanciation sociale. Les éléments de la Protection civile ont aussi effectué, dans le même cadre, 627 opérations de désinfection générale à travers 48 wilayas, ayant touché les infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, précise le même bilan. ■

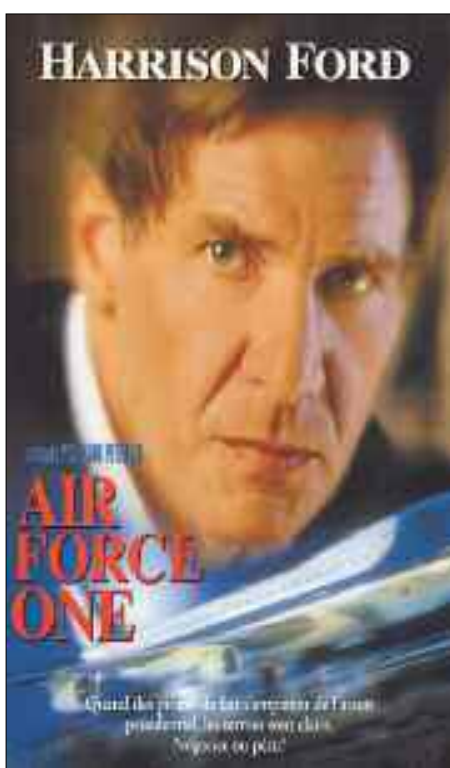


# télévision

## Programme

<b>TF1</b> 12.00 Les douze coups de midi 13.00 Journal 13.55 L'île aux secrets 15.35 Mystère à Salem Falls 17.00 Météo 17.10 Quatre mariages pour une lune de miel 18.15 Les plus belles vacances 19.00 Journal 19.20 Demain nous appartient 20.40 Petits plats en équilibre 20.55 Grey's anatomy 21.05 Grey's anatomy 23.05 Grey's anatomy	<b>france 2</b> 12.00 Tout le monde veut prendre sa place 13.45 La p'tite librairie 15.05 Je t'aime, etc. 16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre 18.40 Vélo club 19.20 N'oubliez pas les paroles 20.00 Journal 20.39 Basique, l'essentiel de la musique 21.05 La maladroite 22.30 Bouche cousue	<b>M6</b> 10.50 Desperate Housewives 10.55 Desperate Housewives 11.45 Desperate Housewives 12.00 Le journal 13.30 En famille 14.00 Notre histoire d'amour 16.00 Incroyables transformations 17.25 Mieux chez soi 18.45 Le journal 20.25 Scènes de ménages 21.05 Le meilleur pâtissier 23.25 Le meilleur pâtissier : gâteaux sur command	<b>france 3</b> 06.30 Boule et Bill 06.42 Boule et Bill 07.09 Ludo 07.00 Garfield & Cie 08.05 Boule et Bill 08.30 Boule et Bill 09.20 Les as de la jungle à la rescousse 10.50 Ensemble c'est mieux ! 11.20 La nouvelle édition 11.25 Météo 11.55 Journal 12.45 Météo 12.50 Rex	13.55 Rex 14.25 Rex 15.05 Le Renard 16.45 Personne n'y avait pensé ! 17.10 Questions pour un champion 19.20 Plus belle la vie 20.20 Plus belle la vie 20.55 C'est bon à savoir 20.45 Tout le sport 21.05 Pièces à conviction 22.35 Débat
<b>TV5MONDE</b> 20.30 Journal 21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse 21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage 22.54 Le journal 23.25 Chef.fe.s de brousse	<b>W9</b> 15.00 Un dîner presque parfait 16.55 Un dîner presque parfait 17.50 Un dîner presque parfait 18.50 Un dîner presque parfait 21.05 Lara Croft : Tomb Raider 23.20 Encore heureux	<b>CANAL+</b> 16.50 Late Night 19.15 L'info du vrai 20.13 L'info du vrai, le mag 20.48 La boîte à questions 20.52 Groland le zapoï 21.01 Les cahiers d'Esther 21.07 The Head 21.59 The Head 22.52 American Horror Story 23.34 American Horror Story	<b>cine allérola PREMIER</b> 15.12 Photo de famille 16.48 Air Force One 19.17 Gabrielle 20.50 Sibyl 22.28 J. Edgar <b>france 5</b> 13.40 Le magazine de la santé 14.35 Allô, docteurs ! 15.40 Suricates superstars	<b>TMC</b> 20.10 Quotidien 21.10 La maison du bonheur 21.15 La 7e compagnie au clair de lune 22.50 On a retrouvé la 7e compagnie
<b>Direct 8</b> 09.00 Les contes des 1001 darkas 13.50 Maigret 19.43 TPMP : première partie 20.42 Touche pas à mon poste ! 21.57 Balance ton post ! L'after 22.57 Balance ton post ! L'after 23.35 Balance ton post ! L'after	<b>W9</b> 20.00 Les as de la jungle à la rescousse 20.10 Une saison au zoo 20.40 Une saison au zoo 21.40 La p'tite librairie 21.05 Sherlock 22.35 Sherlock	<b>cine DÉFIÉRIAL FRISSON</b> 17.23 Lukas 20.50 Les enquêtes du département V 22.45 Les enquêtes du département V	<b>arte</b> 19.45 Arte Journal 20.55 Monstre sacré 21.45 Monstre sacré 22.35 Monstre sacré 23.25 Monstre sacré	<b>EUROSPORT</b> 17.45 Eurosport News 20.00 Ethias Cross 2020/2021 20.55 Eurosport News 21.00 Mos - Puebla de Sanabria (230,8 km) 22.30 Les rois de la pédale 23.00 Eurosport News 23.05 Ethias Cross 2020/2021

## Sélection



### Ciné Premier - 16.48

#### Air Force One

Film d'action de Wolfgang Petersen

→ Dissimulé à bord de son avion, dont un commando terroriste a pris le contrôle, le Président américain mène une contre-offensive musclée. Ors d'un voyage à Moscou, James Marshall, le Président des États-Unis, déclare la guerre au terrorisme dans un discours très virulent.

### Ciné Premier - 20.50

#### Sibyl

Comédie dramatique de Justine Triet

→ Pour se consacrer à la littérature, une psychanalyste cesse son activité. Margot, une jeune actrice en plein tourbillon émotionnel, l'implore de la recevoir. Contre toute attente, son histoire nourrit l'inspiration de Sibyl.

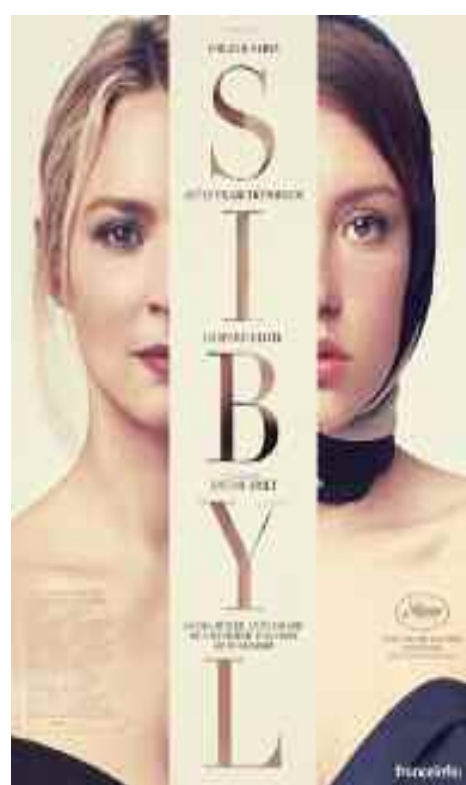


### Ciné Frisson - 17.23

#### Lukas

Thriller de Julien Lederq

→ Un ex-garde du corps, reconverti en vider de night club, est obligé de collaborer avec la police pour faire tomber son employeur, un parrain flamand. Sa priorité : protéger sa fille de 8 ans. Un jour, il perd le contrôle lors d'une altercation avec un client et finit au poste de police.



**CHRONIK**  
par Herbé

### MELANGE SCIENCE-FICTION ET ACTION

«*Abyss*» est un très bon film de science fiction de James Cameron. L'histoire se déroule dans une station de forage sous-marine dirigée par Ed Harris et Mary Elizabeth Mastrantonio. Un jour, un commando de la marine américaine débarque dans la station pour demander de l'aide aux foreurs. Un sous-marin s'est mystérieusement échoué dans les profondeurs sous-marines pas très loin de la station. Mais tout ne va pas se passer comme prévu quand le lieutenant va vouloir ramener à bord de la station les ogives nucléaires du sous-marin, ce qui aura pour conséquence de détruire une partie de la station. Et comme si cela ne suffisait pas, ils vont être confrontés à des phénomènes paranormaux mystérieux... Quelques années après les succès de «*Terminator*» et «*Aliens*», le réalisateur James Cameron revenait avec «*Abyss*», un huis clos sous-marin d'une redoutable efficacité. L'histoire est vraiment prenante et captivante et nous tient en haleine du début à la fin... pas mal de suspense, de tension, d'action et de rebondissements. Ce film est un bon mélange de science fiction, d'action, de thriller et de drame. Le suspense est bien mené tout le long du film tout comme l'action avec quelques bonnes scènes d'actions prenantes, spectaculaires et assez originales. Même si le film contient des passages un peu plus lents par moment, ils ne sont jamais ennuyeux, on reste captivés. Cette histoire de huis clos sous-marin est assez originale et donne lieu à des séquences sous-marines assez originales même si l'histoire a quelques ressemblances avec des films comme «*Rencontre du 3<sup>e</sup> type*» mais la ressemblance est assez légère. Le film en plus d'être un très bon thriller sous-marin est également un superbe voyage au fond des océans avec des superbes séquences sous-marines qui nous en mettent plein la vue. On s'évade avec grand plaisir au fond des abysses. On a également droit à des moments merveilleux et envoûtants dans les abîmes en découvrant un énorme vaisseau spatial extraterrestre. La réalisation de James Cameron est superbe et les effets spéciaux sont très bons et révolutionnaires pour l'époque avec l'une des premières utilisations en images de synthèse pour donner vie à l'entité extraterrestre liquide. On sent qu'avec ce film, James Cameron a essayé plusieurs choses qu'il exploitera totalement dans ses prochains films comme «*Terminator 2*», «*Titanic*» et «*Avatar*».



**DIALOGUE  
INTERCULTUREL  
ET INTERRELIGIEUX**

**«NÉCESSITÉ» DE FACE  
AUX «MENACES CONTRE LA  
SÉCURITÉ INTERNATIONALE»**

Le dialogue interculturel et interreligieux est devenu une «nécessité» pour faire face aux «menaces contre la sécurité internationale», a déclaré mardi, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda dans son intervention lors de la conférence internationale virtuelle sur la «tolérance entre les cultures pour un monde meilleur», indique un communiqué du ministère. S'exprimant lors de cette conférence virtuelle organisée par l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO) et de l'Institut international pour la paix (IPI), à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la tolérance, Malika Bendouda a mis en exergue «le rôle de la culture dans l'établissement des passerelles de communication et de rapprochement entre les peuples et ce qu'elle recèle comme valeurs humanistes qui prônent la paix et la solidarité et rejettent la violence et la haine». Pour la ministre, le dialogue interculturel et interreligieux s'est imposé comme une nécessité pour «faire face à l'extrémisme, à la violence et au terrorisme». Elle a également évoqué «la grande diversité culturelle de l'Algérie» qu'elle considère comme un «facteur d'harmonie» entre les citoyens de ce «vaste pays fort d'une histoire de 2.4 million d'années», lit-on dans le communiqué. Cette conférence a été organisée, «en vue de consolider les voies de dialogue et de paix dans la région euro-méditerranéenne, la région du Sahel et Sahélo-sahélienne».

R. C.

**PARUTION**

**DICTIONNAIRE  
AMAZIGH/ARABE/FRANÇAIS  
DE MOHAMED-SALAH  
OUNISSI**

Un nouveau dictionnaire trilingue amazigh/arabe/français de Mohamed-Salah Ounissi, écrivain originaire de la wilaya de Khenchela, vient de paraître, a-t-on appris lundi, auprès de l'auteur. Intitulé «Emwal amokrad» (qui signifie dictionnaire trilingue), l'ouvrage en 271 pages paru chez les éditions Ed-liss Belezma (Batna) contient environ 5 000 entrées, a précisé à l'APS son auteur. Distribué aux libraires courant cette semaine, le dictionnaire se donne l'objectif de transcrire le patrimoine oral amazigh et particulièrement chaoui et de constituer une œuvre de référence aux générations futures, a ajouté Ounissi. La rédaction et la révision de ce dictionnaire a nécessité deux années de travail et de vérification auprès des personnes les plus âgées des deux wilayas de Batna et Khenchela ainsi que la consultation de dizaines de sources, a précisé l'auteur qui a confié travailler actuellement sur plusieurs projets d'autres ouvrages. «Emwal amokrad» est le 13<sup>e</sup> livre signé par Ounissi en 20 ans de carrière consacrées à l'histoire et la culture de la région des Aurès et à ses illustres figures.

R. C.

**Patrimoine archéologique**

## Le culte des grottes

**Des générations les ont visitées et elles en ont gardé des souvenirs inoubliables tant l'intérieur des grottes est à la fois merveilleux et mystérieux.**

Lorsqu'on y entre, on a du mal à s'en détacher, le changement étant brutal et vous captive. Extérieurement rien n'indique qu'à un endroit il y a une grotte. C'est d'abord un paysage de plaine ou de montagne comme partout ailleurs, avec ses éléments naturels. Puis, on vous indique, les plaques et les flèches sont là pour vous guider vers une entrée. Comme à Beni Add, dans la région de Tlemcen, vous ne vous rendez compte que lorsque vous franchissez la porte. Une fois dedans, notre attention a été captée par ces colonnes montantes et descendantes.

**Stalactites et stalagmites**

Il s'agit de ces colonnes montantes et descendantes qui impressionnent véritablement, surtout qu'elles sont d'inégales longueurs et d'épaisseurs différentes. Elles sont l'œuvre de la nature : depuis l'aube de l'humanité, elles se sont formées par l'eau calcaire tombant goutte à goutte, chaque jour et de manière régulière. Ce goutte à goutte qui tombe pendant des millénaires, forme des masses de calcaire. Ce sont ces stalagmites de forme conique qui montent, assez larges à la base et terminées en pointe. Quant aux stalactites, elles sont accrochées à la voûte de la grotte ; elles font le mouvement inverse, en lâchant des gouttes d'eau dont le calcaire va continuer l'œuvre de constitution. Ceci est vrai pour toutes les grandes grottes. Quand on rentre dans la caverne des Beni Add située sur les monts de Tlemcen, on a l'impression de voir s'éveiller des êtres mystérieusement invisibles dans la solitude et le silence. D'ailleurs, lorsque des lumières fines se diffusent à partir de lucarnes naturelles creusées dans la roche, ou de lampes allumées en quelque occasion de rites solennels, on voit se dessiner des formes humaines, personnes vues de profil. La semi-obscurité crée des illusions d'optique. Beni Add est très spacieuse et pleine de co-



lonnes, elle s'étale jusqu'au Maroc. Lorsqu'on y fait toute cette distance pour rentrer dans ce pays voisin, il faut se munir d'une bonne lampe pour ne pas tomber dans un trou profond. Peut-être que la route est jonchée d'obstacles.

Avec la fermeture des frontières, elle doit être fermée. Mais, il n'y a aucun témoin et aucune équipe de chercheurs ne peut renseigner sur une grotte dont l'exploration en profondeur peut s'avérer exaltante et riche d'enseignements. Mais les grottes immenses sont merveilleuses et sacrées. Par moments, on a l'impression que son silence imperturbable porte un air de mystère et de mysticisme. C'est pourquoi, c'est un lieu propice à la prière, à la méditation, aux sacrifices en l'honneur des êtres invisibles qui l'habitent.

**Sidi Boumediene, père spirituel  
d'Ibn El-Arabi et de l'Emir  
Abdelkader, un habitué de la grotte  
des Beni Add**

Un jour d'hiver, nous nous sommes rendus à cette grotte, mais on ne l'a pas visitée comme on aurait voulu, sous le prétexte que ce jour-là une équipe de techniciens est venue réaliser un film sur Sidi Boumediene ré-

citant le Coran à haute voix, sur la base d'un scénario ayant pour objectif de recréer tout son itinéraire. Comme venait-il à Beni Add ? Régulièrement, pendant le ramadhan, chaque semaine ou à l'occasion d'une fête religieuse ou d'un événement. Aimait-il être seul ou en compagnie de ses fidèles amis ou adeptes de soufisme ? Pourquoi cette grotte ? Peut-être parce qu'il l'aimait et que c'est un sous terrain façonné par la nature et qui pouvait conduire jusqu'au Maroc. Il est fort probable qu'elle ait répondu à des critères de choix. Il y allait pour être seul avec Dieu, lui qui était un fervent croyant et qui devait avoir des visions pour sa pureté comme Ibn El Arabi. Peut-être a-t-il choisi cette grotte aux dimensions incommensurables pour l'écho que lui renvoient les parois rocheuses à chaque fois qu'il fait entendre sa voix. La grotte lui offre également en tant qu'homme pieux toutes les conditions d'une parfaite méditation sur l'au-delà. Bien avant de s'établir à Tlemcen, Sidi Boumediene a dû visiter d'autres villes ayant une grotte à proximité comme Béjaïa. Tlemcen est sa préférée peut-être parce qu'elle est voisine du Maroc, pays par lequel les Andalous refoulés par la Requista espagnole, sont ac-

cueillis avant de se disperser dans tout le Maghreb. Sa vie est celle des maîtres, des Shuyukh, des hommes fidèles au pacte qu'ils avaient conclu avec Dieu. Leur spiritualité incarnait aux yeux de tous le tassawuf, le soufisme, dans son aspect le plus noble et le plus authentique qui se caractérise par des qualités : la simplicité, l'humilité, l'abnégation. Culte de l'invisible Jadis, par ignorance, les gens croyaient beaucoup en des êtres surnaturels, originaires. Ce sont probablement là des croyances superstitieuses en des êtres invisibles qui agissent sans nous en bien ou en mal. On les appelle communément des génies relevant de cheikhs vénérés auxquels on fait des sacrifices. Ces croyances sont des survivances de religions polythéistes.

De tous temps, il y a des chouyoukh cherchant à tromper en tendant la main. Mais il y a eu des awliya, chuyukh attachés à la religion musulmane qui se sont sacrifiés en donnant aux autres, aidant à surmonter des difficultés, à réparer des injustices. Il y a un maître, unique, maître des cieus, de la terre, des cavernes, de l'univers, c'est Dieu Tout-Puissant.

Abed Boumediene

**Nécropole de Saqqarah**

## Découverte d'une centaine de sarcophages en Égypte

Ces trésors viennent s'ajouter aux précédents qui, depuis le mois de septembre, ont permis aux archéologues de découvrir près de 200 cercueils dans la nécropole de Saqqarah, au sud du Caire. L'Égypte a dévoilé samedi une centaine de sarcophages vieux de plus de 2 000 ans en parfait état, découverts dans la nécropole de Saqqarah au sud du Caire, le plus grand «trésor» mis au jour dans le pays depuis le début de l'année. Les cercueils en bois scellés, dévoilés au cours d'une cérémonie, appartenaient à des hauts responsables de la Basse époque (entre 700 et 300 ans av. J.-C.) et de la période ptolémaïque (323 à 30 avant J.-C.). Ils ont été découverts dans la nécropole de Saqqarah, au sud du

Caire, où une soixantaine de sarcophages intacts et vieux de plus de 2 500 ans avaient déjà été dévoilés le mois dernier. «Saqqarah n'a pas encore révélé tout ce qu'elle recèle. C'est un trésor», a affirmé Khaled el-Enani, ministre égyptien du Tourisme et des Antiquités, lors de la cérémonie. Le site de Saqqarah, qui se trouve à un peu plus de quinze kilomètres au sud des pyramides du plateau de Guizeh, abrite la nécropole de Memphis, la capitale de l'Égypte ancienne. Il est classé au patrimoine mondial de l'Unesco. La centaine de sarcophages dévoilés samedi a été découverte dans trois puits funéraires, à 12 mètres de profondeur. «Les fouilles sont toujours en cours. Dès qu'on vide un puits funéraire

avec des sarcophages, on en découvre un autre», a ajouté M. Enani. Les archéologues ont ouvert un des cercueils à l'intérieur duquel reposait une momie enveloppée dans un linceul orné de hiéroglyphes colorés. Plus de 40 statues d'anciennes divinités et des masques funéraires ont également été trouvés, selon le ministre. Deux statues en bois ont également été trouvées dans la tombe d'un juge de la sixième dynastie, datant de plus de quatre millénaires, selon le secrétaire général du Conseil général des antiquités, Mostafa. **Relancer l'activité touristique** Ces trouvailles seront réparties dans plusieurs musées égyptiens, dont le Grand musée égyptien qui doit ouvrir en périphérie du Caire

près des pyramides de Guizeh. Selon M. Enani, ces récentes découvertes sont le fruit d'un travail de fouilles accru ces dernières années. Une autre découverte dans la nécropole doit être annoncée dans les prochaines semaines, a-t-il prévenu. Les archéologues espèrent aussi découvrir prochainement un ancien atelier de fabrication de cercueils pour momies, selon M. Waziri. L'Égypte espère que toutes ces trouvailles et son nouveau musée vont redynamiser le tourisme mis à mal par l'instabilité politique et les attentats après la révolution de 2011 ayant chassé Hosni Moubarak du pouvoir, et par la pandémie de Covid-19.

Le Figaro



# vie pratique

## astuce

### Comment conserver de la pâte à crêpes ?



Il n'y a rien de meilleur qu'une crêpe garnie de confiture ou saupoudrée de sucre. Mais, entre la préparation de la pâte et sa cuisson, faire des crêpes oblige à passer quelque temps aux fourneaux. Si vous souhaitez prendre un peu d'avance, nous vous proposons de découvrir quelques astuces pour conserver votre pâte à crêpes ainsi que vos crêpes cuites sans qu'elles ne perdent leur saveur et leur texture.

#### Conservation de la pâte à crêpes

##### 1. Conservation au frigo

Vous pouvez préparer votre pâte à crêpes à l'avance et la conserver au réfrigérateur. Il est d'ailleurs conseillé de la confectionner une heure avant de procéder à sa cuisson afin d'obtenir des crêpes moelleuses et légères. Vous pourrez conserver la pâte crue au maximum deux jours au réfrigérateur. L'idéal est de verser la pâte dans une bouteille en plastique et de bien la refermer. Vous pouvez également la laisser dans un saladier en filmant la pâte au contact.

##### 2. Conservation au congélateur

Si vous aimez préparer votre pâte à crêpes en grande quantité, sachez que vous pouvez la congeler. La pâte crue se conserve deux mois au maximum au congélateur. L'idéal est de verser votre pâte dans une bouteille en plastique et de bien la refermer. Lorsque vous souhaitez l'utiliser, il faudra la sortir la veille du congélateur puis bien mélanger la pâte avant de la cuire.

#### Conservation des crêpes

##### 1. Conservation des crêpes au frigo

Si vous avez préparé des crêpes en grande quantité, sachez que vous pouvez sans problème les conserver au réfrigérateur. Pour cela, placez-les dans une assiette et recouvrez de film plastique. Évitez d'utiliser du papier aluminium, car cela risque de les dessécher. Vous pourrez les conserver ainsi 48 heures au maximum.

##### 2. Conservation des crêpes au congélateur

Il est également possible de congeler des crêpes cuites. Pour cela, il faudra déposer chacune des crêpes sur une feuille de papier cuisson, avant de les empiler et de les glisser dans un sac de congélation. Ainsi, elles ne se colleront pas entre elles. Gardez-les au maximum 2 mois dans votre congélateur. Au moment de les déguster, il vous suffira de les passer quelques instants dans votre micro-ondes (programme décongélation).

## Météo



Mercredi 18 novembre  
21 C

→ Dans la journée :  
Ciel dégagé  
max 21°C ressentie 24°C  
Vent modéré de sud

→ Dans la nuit :  
Ciel dégagé  
min 12°C ressentie 20°C  
Vent modéré d'ouest

Alger :  
Lever du soleil : 07:28  
Coucher du soleil : 17:48

### Accessoires pour reprendre le sport en douceur à la maison

→ Inutile de lutter contre l'angoisse de l'activité physique en club quand vous avez la possibilité de vous entraîner chez vous, à l'aide de quelques outils basiques.

#### Tapis de sol

Enroulé dans un coin du salon, le tapis de sol ne prend pas de place et vous permet de pratiquer une série infinie de mouvements. Il en existe différents modèles, en fonction du confort que vous recherchez. Pour plus de praticité, vous pouvez même investir dans un tapis en mousse puzzle, qui permet de bénéficier d'une superficie plus large. Une fois installé, il ne vous reste plus qu'à lancer une application/vidéo de sport sur votre smartphone, votre ordinateur ou votre télévision, et le tour est joué !

#### Bandes de résistance

Si vous voulez faire travailler vos muscles, votre souplesse et votre endurance en douceur, vous



peuvent tester les bandes de résistances. Disponibles pour tous les niveaux, et pour tous les budgets, elles permettent de pratiquer des mouvements très simples, sans vous blesser. Ces bandes élastiques avec des poignées se rangent dans un tiroir, se glissent dans une valise, et s'accrochent sur n'importe quel support.

Demandez conseil à un vendeur pour trouver le modèle qui vous convient le mieux.

#### Corde à sauter

La corde à sauter permet de s'exercer très facilement, à condition d'avoir assez de place. Elle nous fait travailler l'endurance, améliore le système cardiovasculaire, brûle des calories, et développe la coordination. Cet outil fait travailler l'ensemble des muscles du corps, ainsi que le cœur. Une fois adopté, vous n'arriverez plus à vous en passer.

## Recette du jour

### COURGETTES FARCIES AU RIZ ET THON

#### INGRÉDIENTS

- 6 courgettes
- 300 g de thon au naturel
- 2 oignons
- 150 g de riz
- 30 cl de sauce tomate
- 100 g de gruyère râpé
- huile
- sel, poivre

#### PRÉPARATION

Préchauffez le four th 5-6 (160°C). Versez une quantité suffisante d'eau dans une casserole. Salez-la puis portez-la à ébullition à feu vif. Plongez le riz et laissez-le cuire à feu moyen durant 15 à 20 mn. Une fois cuit, égouttez votre riz. Épluchez alors, lavez puis hachez l'oignon. Égouttez le thon puis réduisez-le en miettes. Nettoyez les courgettes puis tranchez-les



en 2. Évidez-les et gardez la pulpe. Versez 3 c. à soupe d'huile dans un faitout, puis faites dorer la pulpe des courgettes avec l'oignon et le thon pendant 10 mn. Ajoutez ensuite le riz. Salez, puis poivrez. Remplissez les courgettes du riz au thon puis placez-les dans un plat à gratin huilé. Répandez de la sauce tomate dessus et parsemez de fromage râpé. Couvrez votre plat, et mettez au four pour 40 mn de cuisson.

## Horaires des prières

Mercredi 2 rabi el-akhir 1442 :

18 novembre 2020

Dhor .....12h35  
Asser .....15h48  
Maghreb .....17h48  
Icha .....19h39

Jeudi 3 rabi el-akhir 1442 :

19 novembre 2020

Fedjr .....05h25

## numéros utiles

### SANTÉ

#### Samu :

021.67.16.16/67.00.88

#### CHU Mustapha :

021.23.55.55

#### CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

#### CHU Beni Messous :

021.93.11.90

#### CHU Baïnem :

021.81.61.13

#### CHU Kouba :

021.58.90.14

#### Ambulances :

021.60.66.66

#### Dépannage Gaz :

021.68.44.00

#### Dépannage Electricité :

021.68.55.00

#### Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

### SÉCURITÉ

#### Protection civile :

021.61.00.17

#### Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

#### Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

### ADRESSES UTILES

#### Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

#### Air Algérie

#### (Réservation)

021.28.11.12

#### Air France :

021.73.27.20/73.16.10

#### ENMTV :

021.42.33.11/12

#### SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

#### SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

#### Hôtel El-Djazair :

021.23.09.33/37

#### Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

#### Hôtel Hilton :

021.21.96.96

#### Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

#### Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

#### Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85



Mustapha Larfaoui (président d'honneur de la FINA)

## «Il est important de disposer d'une politique sportive»

→ **Personnalité sportive émérite, non seulement, mais aussi ambassadeur incontournable du sport national et international, Mustapha Larfaoui a exercé 5 mandats, score unique dans les annales du sport mondial, couronné de succès reconnus par le Comité international olympique et les hautes instances sportives internationales.**

### La suite était comment ?

Je vous explique : en 1992, fin de mandat. Les USA proposent de changer la règle de un terme à deux termes pour me permettre de poursuivre mon programme. En 1996, suppression de la règle. Réélection en 1996, 2000, 2005. Plus aucun concurrent depuis 1992. En 2009, malgré la pression des membres qui me demandaient de profiter des réalisations, j'ai décidé de me retirer ? C'est alors que les statuts ont été enrichis par un article portant sur l'élection par le congrès d'un président d'honneur à vie, membre du bureau exécutif. C'est cette position que j'occupe aujourd'hui. Enfin, je me dois de préciser également que Juan Antonio Samaranch m'avait sollicité en 1995 comme membre du CIO. Il insista parce qu'il avait reçu l'autorisation de choisir deux présidents de fédérations internationales en cette qualité. Il avait choisi l'athlétisme et il souhaitait avoir la natation. Il m'a été impossible de décliner cette proposition, une marque de confiance que j'ai beaucoup appréciée. Je dois souligner que les présidents du CIO Samaranch et Rogge m'ont beaucoup



■ Mustapha Larfaoui, un monument du sport algérien (Photo : D. R.)

aidé à l'époque dans mes activités.

### En 64 l'Algérie prenait part aux JO de Tokyo, c'était dans quelles conditions...

C'était juste après la création du Comité olympique algérien en novembre 1963. Feu le D<sup>r</sup> Maouche Mohand et moi-même avions manifesté le désir de marquer la présence de l'Algérie aux Jeux olympiques de Tokyo en 1964. Pour ce faire, il nous fallait d'abord la reconnaissance par le CIO, ce qui fut fait en février 1964 à Innsbruck et avoir au moins un athlète. Lazhari Mohamed (Yamani), champion de France de gymnastique, a accepté de représenter l'Algérie.

### De qui était composée la délégation algérienne ?

La délégation algérienne était composée de trois membres : le D<sup>r</sup> Maouche Mohand, président du COA, votre serviteur alors secrétaire général et Lazhari Mohamed athlète. Nous avons été royalement reçus par nos amis japonais et notre

ambassadeur Benhabylès. J'ajouterai, si vous le permettez, que durant ma carrière, j'ai eu plusieurs distinctions : Insigne d'argent et Insigne d'or de la FINA, Prix de la FINA en 1992, Ordre olympique en 2009, Citoyen d'honneur des villes de Winnipeg (Canada) et Indianapolis (USA) médailles d'argent et d'or de la ville de Paris, médaille du Mérite de la ville d'Alger.

### Larfaoui, en cette période, étiez-vous confronté au phénomène du dopage ?

Une lutte sans merci a été menée par la FINA contre le dopage. Des crédits énormes ont été engagés à cette fin et les résultats ont été probants. Cette lutte se poursuit à ce jour. Les initiatives prises à cette fin m'ont valu de me trouver membre fondateur en 1999 de l'Agence mondiale anti-dopage et membre de son bureau exécutif en tant que seul représentant désigné par les fédérations internationales des sports olympiques d'été (ASOIF) pendant 10 ans (mandats d'une année), 1999-2009 date de mon retrait de la présidence de la FINA. La lutte est permanente car les tricheurs ont toujours existé et existeront toujours.

### On termine par la natation algérienne. Quel regard portez-vous sur cette discipline ?

Je ne peux vous parler de la natation en Algérie en ce sens que je ne suis au courant de ce qui s'y passe qu'à travers les coupures de presse. Seul le président de la Fédération peut vous faire un état de la situation. Mais je peux néanmoins dire

que pour l'Afrique, à l'exception de rares pays, si les moyens humains existent, il n'en est pas de même pour les moyens techniques et matériels qui font certainement défaut. Nos athlètes ont besoin de bénéficier et profiter de l'évolution des techniques modernes en participant ou surtout en organisant des stages pour leurs techniciens. Nos athlètes doivent participer aux compétitions pour se mesurer aux autres et constater par eux-mêmes les différences, et c'est ainsi qu'ils amélioreront leurs temps.

### Et en ce qui concerne les équipements ?

Il est vrai que nous manquons de piscines, leur construction en dur coûte très cher, mais au jour d'aujourd'hui, les bassins préfabriqués coûtent beaucoup moins cher et la FINA organise des championnats du monde de natation dans des bassins préfabriqués montés sur, par exemple, des cours de tennis.

### Beaucoup à faire...

En effet, je dirai enfin qu'il y a beaucoup à faire si l'on veut atteindre le niveau le plus élevé. D'une manière générale, combien même les moyens humains existent, il convient de dire qu'il est important de disposer d'une politique sportive, d'en fixer les étapes à franchir et dégager les moyens nécessaires. Certains sports en Afrique sont porteurs et c'est sur ces disciplines qu'il faut absolument investir. Il n'y a pas qu'un seul sport en Afrique.

Propos recueillis par H. Hichem  
Suite et fin

## MC Oran

### La direction peine à compléter son dossier de demande de licence professionnelle

→ La direction du MC Oran peine toujours à compléter son dossier de demande de licence professionnelle exigée par la direction de contrôle de gestion et des finances en raison de l'indisponibilité des bilans financiers de la société sportive par actions de ce club de Ligue 1 de football,

a-t-on appris lundi de ce dernier. Le président du MCO, Tayeb Mahiaoui, n'a désormais que moins d'une semaine pour ficeler son dossier, après avoir bénéficié d'un nouveau délai dans ce registre qui expire le 22 novembre en cours, a-t-on précisé.

La même source se montre aussi «sceptique» quant aux capacités de la direction de la formation phare de la capitale de l'Ouest du pays à être au rendez-vous, non sans imputer la responsabilité aux anciens présidents qui se sont succédé à la tête de la SSPA du club créée en 2010 dans le cadre de l'avènement du professionnalisme, rappelle-t-on. Elu début août dernier comme nouveau président de la SSPA/MCO, Mahiaoui n'a pas cessé depuis de presser ses prédécesseurs, notamment Ahmed Belhadj et Youcef Djebbari, d'établir les bilans financiers relatifs à leurs mandats respectifs pour répondre aux exigences de la GCGF, un organe créé

par la Fédération algérienne de football dans le cadre de son processus de «refonte du professionnalisme». Par ailleurs, l'entraîneur français du MC Oran, Bernard Casoni, en poste depuis septembre dernier, commence à nourrir de sérieuses appréhensions à cause du retard mis dans la régularisation de sa situation administrative. Ledit retard prive l'ex-coach du MC Alger de toucher ses salaires, d'où sa montée au créneau lors du point de presse qu'il a animé à l'issue du match amical gagné par son équipe face à la JSM Skikda (1-0), nouveau promu en Ligue 1, au stade Ahmed-Zabana d'Oran, en fin de semaine, souligne-t-on. ■

## CAN-2021 des U17

### La sélection algérienne en stage à Sidi Bel-Abbès

→ La sélection algérienne des moins de 17 ans (U17) effectuera du 19 au 25 novembre un regroupement au Centre technique régional de Sidi Bel-Abbès en prévision des prochaines échéances officielles, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) lundi. Le sélectionneur national, Mohamed Lacete, et son adjoint Mourad Slatni ont convoqué 26 joueurs pour prendre part à ce nouveau stage de préparation, après celui effectué du 5 au 12 novembre à Aïn Defla. C'est le quatrième stage de suite des coéquipiers de Hamza Boualem depuis le mois de septembre. Les cadets algériens avaient effectué un premier regroupement du 27 septembre au 10 octobre à l'Académie de Khemis Miliana (Aïn Defla), suivi par un autre du 18 au 28 octobre en présence de 27 joueurs et le dernier en date début novembre avec 25 éléments. L'équipe algérienne se prépare pour le tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), prévu en Algérie et qualificatif à la CAN-2021 au Maroc.

### Liste des 26 joueurs :

Hamza Boualem (USM Alger), Ouzani Ahmed Khalil (MSP Batna), Ould Djhor Mahfouf (CR Belouizdad), Boumenghouche Abdelaziz (Académie FAF), Zaoui Salah-Eddine (Académie FAF), Khoumani Abdelhak (JS Saoura), Hanfoug Fouad (CR Belouizdad), Aït-Ziane Zakaria (ES Sétif), Cherdoudi Brahim El Khalil (ASO Chlef), Bouzahzah Ouanisse (Académie FAF), Lalam Abdelghani (Paradou AC), Malek Mohamed Abdelaziz (Paradou AC), Belas Brahim (CR Belouizdad), Akherib Lahlou (JS Kabylie), Garat Anes (Paradou AC), Mohra Abdelrezak (DRB Tadjenanet), Zaimeche Rafik Moataz (Paradou AC), Sahmi Fares (JS Kabylie), Redouani Chemseddine (JS Bordj Ménéaïl), Bouali Mohamed Amine (SCM Oran), Bouaichaoui Nadji (MC Alger), Rouabhi Moulay Soufi (FCB Freneda), Kerroum Mohamed (Académie FAF), Benahmed Zineddine (RC Relizane), Benalal Mohamed (JS Saoura), Benchrit Zineddine (MC Oran) ■

## CABBA

### Al-Ghorbal rejoint Al-Hilal du Soudan

→ L'attaquant international soudanais du CA Bordj Bou Arréridj (Ligue 1 algérienne de football), Mohamed Abderrahmane Youssef «Al-Ghorbal», s'est engagé pour un contrat de trois ans avec Al-Hilal du Soudan lors du dernier jour du mercato d'hiver, a annoncé le club dimanche soir dans un communiqué. Encore lié avec le CABBA, le joueur soudanais a déposé une plainte au niveau de la Commission de statut du joueur de l'instance internationale (Fifa) pour non-paiement de ses salaires. «Al-Ghorbal» a signé durant l'intersaison un contrat de prêt avec le MC Alger, mais le joueur n'a pu être qualifié par la Ligue de football professionnel (LFP). En effet, le «Doyen» a échoué à trouver un accord

avec son attaquant camerounais Rooney Eva Wankewai pour résilier son contrat, ce qui l'a empêché d'inscrire le Soudanais dans son effectif pour la saison 2020-2021. «Nous aurions aimé renforcer notre secteur offensif avec l'arrivée d'Al-Ghorbal, qui reste un buteur confirmé ayant déjà fait ses preuves au CABBA, mais la non-annulation de la licence de l'attaquant camerounais Rooney Eva Wankewai nous a mis dans une mauvaise posture», avait indiqué à l'APS, le président du Conseil d'administration du MCA, Abdennacer Almas. Pour rappel, «Al-Ghorbal» (27 ans) avait déjà porté les couleurs d'Al-Hilal du Soudan par le passé avant de rejoindre son voisin d'Al-Merreikh. ■

## EN DEUX MOTS

### Match nul entre le NAHD et l'OM en amical

Le NA Husseïn-Dey et l'Olympique Médéa se sont neutralisés 2 à 2 (mi-temps : 0-0), en match amical disputé lundi au stade Imam-Lyes de Médéa, en prévision du coup d'envoi du championnat de Ligue 1 de football, prévu le 28 novembre. Les deux équipes s'affronteront une nouvelle fois en amical vendredi au stade du 20-Août-1955 (Alger). Le Nasria poursuit sa préparation quelques jours après avoir disputé le tournoi dédié à la mémoire de l'ancien entraîneur du MC Alger, Feu Smaïl Khabatou, où il a été battu en finale par le «Doyen» aux tirs au but. De son côté, l'OM enchaîne avec un deuxième résultat positif, après la victoire face à l'ES Sétif (2-1), mercredi dernier. Le NAHD entamera la nouvelle saison en accueillant le MC Oran, tandis que l'Olympique Médéa défilera la JS Saoura à domicile.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1<sup>er</sup>-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. **Membres fondateurs :** Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune.** Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki** Directeur commercial : **Ouahid Kouba** Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar** Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : [lnr98redaction@yahoo.fr](mailto:lnr98redaction@yahoo.fr) / E-mail pub : [lnr98publicite@yahoo.fr](mailto:lnr98publicite@yahoo.fr) - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.



**en direct**

**CABBA**

Al-Ghorbal rejoint Al-Hilal du Soudan

**le match à suivre**

**Amical**

Match nul entre le NAHD et l'OM

**football**

**MC Oran**

La direction peine à compléter son dossier de demande de licence professionnelle

CAN-2021

# Les Fennecs seront au Cameroun

→ Même bousculés et rattrapés au score par le Zimbabwe sur son terrain, le score (2-2) ne fait pas lâcher aux Fennecs ses 10 premiers points à l'occasion de la 4<sup>e</sup> journée des éliminatoires de la CAN-2021, lesquels assurent leur qualification en phase finale. Vainqueurs 3-1 à l'aller, avec ce nul, les Algériens signent un vingt-deuxième match sans défaite. Ce point ramené de Hararé reste suffisant pour aller en phase finale. Ce qui satisfait le coach Djamel Belmadi qui visait une qualification «rapide» pour permettre aux joueurs «de se relâcher par la suite».



👉 L'essentiel est fait, les Verts sont qualifiés à la prochaine CAN.

(Photo > D. R.)

En route pour la 33<sup>e</sup> Coupe d'Afrique des nations au Cameroun qui aura lieu en janvier 2022 ! Les hommes de Belmadi ont pris acte de ce qui n'a pas fonctionné lundi au Zimbabwe.

Lors de la conférence d'après-match, le sélectionneur algérien n'évoque pas la chaleur, la fatigue, encore moins le voyage. Pour lui, il y a des corrections à apporter rapidement pour entamer les prochains matches programmés en mars 2021, et tenir compte du fait que le football africain se démasque et montre toutes ses performances en assurant un véritable spectacle sur le terrain, et ces qualifications l'ont amplement montré. Tous les commentateurs des chaînes étrangères avaient commenté les performances des Verts, à l'image du capitaine des Fennecs, Riyad Mahrez qui a une nouvelle fois mis en vitrine toute l'étendue de son talent face au gardien adverse pour inscrire le deuxième but des Algériens (38<sup>e</sup>). Quatre minutes plus tôt, grâce à un centre de Mohamed Halaimia, Andy Delort place sa tête pour l'ouverture du score.

Les erreurs tactiques des Fennecs profitaient aux Zimbabwéens, habitués eux à pareil climat, pour reprendre du souffle et perturber la défense des Verts jusqu'à

pouvoir la faire plier avant la pause (43<sup>e</sup>) avec ce coup franc en pleine lucarne frappé par le capitaine Knowledge Musona.

Belmadi calme, n'affichant aucun signe d'énervement, tentera dans les vestiaires de procéder aux derniers réglages, offensif et défensif. La seconde période verra Raïs M'Bolhi sauver sa défense à plusieurs reprises. Les Guerriers du désert se font presque surprendre par des contres adverses, à l'image d'un tir puissant du droit qui passe juste à gauche de la cage (71<sup>e</sup>). Finalement, les locaux recolent au score dans les 10 dernières minutes lorsque Prince Dube trompe M'Bolhi sur corner (86<sup>e</sup>). Les Algériens avaient de plus en plus de mal à se dégager.

Le nul est un score qui ne surprend personne, au regard du chemin réalisé depuis l'arrivée de Belmadi à ce jour. Un nul qui n'affecte pas leur qualification, mais il reste que les champions font monter la barre à 22 matches sans défaites.

Les champions d'Afrique rejoignent le Sénégal, vice-champion d'Afrique, déjà

qualifié. «Un résultat plutôt mérité au vu de la physionomie du match avec une seconde période clairement à l'avantage du Zimbabwe, pas pour longtemps puisque le Botswana s'est imposé face à la Zambie (1-0), ce lundi à Francistown. L'unique but de la partie a été inscrit à la 6<sup>e</sup> minute par l'entremise de Mosha Gao-laolwe. A la suite de ce succès étonnant, le premier dans ces éliminatoires pour le Botswana, ce dernier remonte à la 3<sup>e</sup> position avec 4 points, alors que la Zambie rétrograde à la 4<sup>e</sup> place (1 pt).

**H. Hichem**

**Le point du groupe H :**

4<sup>e</sup> journée :

Zimbabwe - Algérie 2-2  
 Botswana - Zambie 1-0

Classement	Pts	J	Diff
1- Algérie	10	4	+8
Qualifiée			
2- Zimbabwe	5	4	-1
3- Botswana	4	4	-1
4- Zambie	3	4	-6

Reste à jouer :

5<sup>e</sup> journée (22-30 mars 2021) :

Botswana - Zimbabwe  
 Zambie - Algérie

6<sup>e</sup> journée (22-30 mars 2021) :

Algérie - Botswana  
 Zimbabwe - Zambie

Déjà joués :

Algérie - Zambie 5-0  
 Zimbabwe - Botswana 0-0  
 Botswana - Algérie 0-1  
 Zambie - Zimbabwe 1-2  
 Algérie - Zimbabwe 3-1  
 Zambie - Botswana 2-1

NB : les deux premiers du groupe se qualifient pour la phase finale.

**A voir**

■ BelN Sports 1 : Uruguay - Brésil à 20h  
 ■ La Chaîne L'Equipe : Belgique - Danemark à 20h45

**La Der**

**La CAF déplore la rétention de l'équipe du Gabon à l'aéroport de Banjul**

La Confédération africaine de football a convoqué une réunion d'urgence ce lundi après-midi en visioconférence avec les représentants des fédérations gabonaise et gambienne, pour statuer sur l'incident survenu dimanche à l'aéroport de Banjul en Gambie, à la veille de la confrontation entre les deux sélections pour le compte de la quatrième journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations 2021.

Arrivés vers minuit à Banjul, les joueurs ont dû passer la nuit dans les locaux de l'aéroport. Le sélectionneur français Patrice Neveu et ses éléments ont été retenus

de longues heures en ces lieux habituellement réservés au simple transit des voyageurs. En effet, les autorités locales ont jugé les tests au coronavirus (Covid-19) non conformes au protocole et un horaire d'arrivée plus tardif qu'annoncé. Il a fallu attendre le petit matin pour que la situation se débloque sur intervention du ministre des Sports gabonais Frank Nguema et du président de la Fédération gabonaise de football, Pierre Alain Mounguengui. La délégation a alors pu quitter l'aéroport pour rejoindre son hôtel. Au cours de la concertation, le secrétaire général de la CAF a clairement dé-

ploré cette situation malheureuse avant d'informer les deux parties de sa décision de saisir les instances disciplinaires en vue d'examiner les causes de cet incident, d'en établir les responsabilités et d'appliquer les sanctions conséquentes. Le SG de l'instance africaine s'est félicité de l'état d'esprit des deux parties qui ont tenu des échanges empreints de courtoisie et de respect. Au terme de la 3<sup>e</sup> journée, le Gabon occupe le fauteuil de leader avec 7 points, à trois points de la Gambie (4 pts). La RD Congo pointe à la 3<sup>e</sup> place (3 pts) alors que l'Angola ferme la marche avec un seul point.